

CHAPITRE 2. LE VŒU COMME ACTE DE LANGAGE

1. À PROPOS DU VŒU

Comme on vient de le voir, le vœu est un acte peu étudié à ce jour et donc peu connu. En effet, que ce soit dans le cadre des théories classiques, ou dans celui des travaux pragmatiques plus récents, le vœu fait partie des actes plutôt négligés, des actes marginaux dont l'emploi en apparence anodin ne saurait arrêter l'attention des analystes. Cependant lorsqu'on observe les interactions quotidiennes (françaises et grecques, du moins), on constate que le vœu est un acte dont l'emploi très fréquent remplit des fonctions communicatives qui lui sont bien spécifiques et qui méritent d'être étudiées.

1.1. Le vœu dans les théories classiques des actes de langage

Les premières études consacrées aux actes de langage sont caractérisées par un souci d'organisation des actes en grandes familles illocutoires. Austin (1970 : 153) est ainsi le premier à proposer cinq «classes d'énonciations établies en fonction de leur valeur illocutoire» qu'il nomme ainsi : «verdictifs», «exercitifs», «promissifs», «comportatifs», «expositifs». Searle (1982 : 32) revisite la proposition austiniennne pour introduire sa propre taxinomie :

Si nous prenons l'acte illocutoire [...] comme unité d'analyse [...], nous découvrons qu'il y a cinq manières générales d'employer la langue, cinq catégories générales d'actes illocutoires. Nous disons à autrui comment sont les choses (assertifs), nous essayons de faire faire des choses à autrui (directive), nous nous engageons à faire des choses (promissifs), nous exprimons nos sentiments et nos attitudes (expressifs) et nous provoquons des changements dans le monde par nos énonciations (déclarations).

Cependant, ces premières classifications, ainsi que celles qui ont suivi, sont loin d'être exhaustives et semblent incapables d'englober et d'organiser de manière définitive cette matière vivante que sont les actes de langage, qui résistent à toute rigidité classificatoire. En effet, lorsqu'on se penche sur les différentes typologies illocutoires à la recherche du vœu, on constate que cet acte de langage fait partie des actes délaissés par les théories classiques : le vœu est ainsi complètement absent de la classification de Searle (1982)¹, ou de celle, plus récemment, de Searle et Vanderveken (1985)², ainsi que de celle de Vanderveken (1988)³, réalisée à partir des verbes performatifs français. La seule exception attestée semble être la première classification réalisée par Austin (1970), qui range le vœu dans la classe des actes "comportatifs", définie ainsi :

La quatrième classe, celle des comportatifs, constitue un groupe très disparate, qui a trait aux attitudes et au *comportement social*. [...] Les comportatifs incluent l'idée d'une réaction à la conduite et au sort d'autrui, l'idée d'attitudes et de manifestations d'attitudes à l'égard de la conduite antérieure ou imminente de quelqu'un. On relève un rapport évident entre ces verbes et, d'une part l'affirmation ou la description de nos sentiments, et, d'autre part, leur expression (au sens où nous leur donnons libre cours), bien que les comportatifs soient des actes distincts des uns et des autres (Austin 1970 : 154, 161).

On constate toutefois une certaine confusion concernant la manière dont le vœu est présenté à l'intérieur de cette famille d'actes, car, sous l'étiquette des "souhaits", on retrouve rassemblés : «"bénir", "maudire", "porter un toast", "boire à la santé de", et "souhaiter" (au sens strictement performatif)» (Austin 1970 : 161). Dans cette définition du vœu, semblent cohabiter plusieurs actes de langage, comme le vœu, la bénédiction, la malédiction, ainsi qu'un genre communicatif à part, le toast. Cette confusion révèle les limites de la langue naturelle dans l'organisation taxinomique des actes de langage — dont un des pièges les plus habituels

¹ «J'appellerai la quatrième catégorie *Expressifs*. Le but illocutoire de cette classe est d'exprimer l'état psychologique spécifié dans la condition de sincérité, vis-à-vis d'un état de choses spécifié dans le contenu propositionnel. Les paradigmes de verbes expressifs sont "remercier", "féliciter", "s'excuser", "présenter ses condoléances", "déplorer" et "souhaiter la bienvenue"» (Searle 1982 : 54).

² Dans la classe des *expressives* seuls les verbes performatifs suivants sont attestés : "condole", "congratulate", "welcome", "greet" (Searle et Vanderveken 1985 : 211).

³ On y retrouve uniquement les verbes : "remercier", "s'excuser", "féliciter", "complimenter", "condoloir", "se plaindre", "déplorer", "se lamenter", "récriminer", "approuver", "vanter", "se vanter", "désapprouver", "huer" et "saluer" (Vanderveken 1988 : 199).

est la synonymie : c'est le cas par exemple des expressions "porter un toast" et "boire à la santé de" —, et met en évidence la fragilité des frontières qui séparent les différents actes de langage dont les contours semblent assez flous (entre le vœu et la bénédiction, par exemple).

L'oubli du vœu, tout comme la confusion qui entoure sa définition, dans les taxinomies austino-searliennes, sont révélateurs de certains faits majeurs liés à la problématique des actes de langage. Objets polymorphes et polyvalents pragmatiquement, les actes de langage ne se prêtent pas facilement aux tentatives d'identification et de classification, inévitablement réductrices. Ainsi, il semble souvent difficile de préciser avec exactitude de quelle catégorie illocutoire relève un acte précis, puisque, dès que l'on tente d'affecter un énoncé à une classe donnée, «le problème qui se pose immédiatement [...] consiste dans le fait qu'un seul et même énoncé relève souvent de plusieurs catégories» (Searle 1982 : 32). C'est cette difficulté qui explique le fait que, dans les différentes taxinomies, le même acte de langage figure dans des groupes illocutoires différents (chaque inventaire privilégiant des caractéristiques pragmatiques différentes pour justifier le fait d'insérer l'acte en question dans telle ou telle catégorie), et qu'à l'intérieur d'une même classification, certains actes, comme le vœu, sont soit présentés de manière confuse, soit totalement négligés.

Ces phénomènes semblent révélateurs par ailleurs d'un problème de nature méthodologique, l'observation des actes de langage dans les théories classiques n'étant pas véritablement empirique : la réalité conversationnelle vient parfois s'opposer à la vision proposée par ces études, réalisées presque exclusivement à partir de verbes illocutoires, qui, ne tenant pas compte de leur contexte naturel, risquent d'omettre des actes de langage fréquents dans la conversation et significatifs pragmatiquement. Enfin, les actes de langage semblent des objets d'autant plus complexes qu'ils sont susceptibles de varier non seulement diachroniquement au sein du même ethnolekte qui est en perpétuelle mutation, mais aussi synchroniquement d'une langue à l'autre, étant culturellement définis et prêtant donc à variation interculturelle. On peut en fait supposer que la place qu'occupe le vœu dans les typologies classiques reflète peu ou prou le contexte linguistique et spatio-temporel dans lequel elles se sont réalisées, c'est-à-dire la réalité votive de la communauté anglophone de l'époque. C'est un des aspects de l'anglocentrisme caractérisant les études portant sur les actes

de langage que condamne Wierzbicka (1985 : 145), anglocentrisme d'ailleurs inconscient et non assumé, ces études se prétendant malgré tout universelles :

Studies in speech acts have suffered from an astonishing ethnocentrism and, to a considerable degree, they continue to do so. [...] It is not *people in general* who behave in the way described, it is the *speakers of English*.

1.2. Le vœu et l'approche interactionniste

Comme on l'a vu précédemment, les études menées dans le cadre de la pragmatique des interactions verbales ne font pas l'économie de la notion d'acte de langage, et nombreux sont les travaux pragmatiques qui sont entièrement consacrés aux actes de langage, et éclairent d'un jour nouveau leur fonctionnement, grâce notamment à leur observation empirique dans le contexte conversationnel et au recours à des corpus authentiques.

Cependant, le vœu ne fait pas partie des actes étudiés de manière approfondie par les conversationnalistes, qui ont élaboré principalement des monographies plus ou moins exhaustives d'un acte de langage précis (voire d'un nombre restreint d'actes) — beaucoup d'entre eux adoptant d'ailleurs une approche contrastive, inscrite dans une perspective interculturelle. Parmi leurs actes-védettes figurent, par exemple, la requête, les salutations, le remerciement, le compliment, l'excuse, actes qui ont attiré l'intérêt des analystes par le rôle pragmatique primordial qu'ils semblent jouer dans les interactions, et leur implication plus ou moins directe et significative dans le "système des faces".

Bien qu'il n'existe actuellement aucune étude entièrement consacrée à cet acte de langage, le vœu n'est toutefois pas complètement absent de certains travaux⁴, dans lesquels il trouve une véritable reconnaissance, envisagé à travers ses valeurs pragmatiques et ses "conditions de réussite", ses réalisations et ses enchaînements spécifiques, sa place dans la structuration de l'interaction et dans la manifestation de la politesse linguistique.

⁴ Pour le français, il s'agit notamment des travaux de Kerbrat-Orecchioni (1990, 1992, 1994), qui constate une fréquence de plus en plus importante d'expressions votives en français, et de Traverso (1996, 1999), qui observe la présence récurrente du vœu dans les conversations familiaires ; quant aux interactions grecques, le vœu est pris en compte par Tannen et Öztek (1981), Sifianou (1992) et Pavlidou (1994).

Il serait intéressant d'explorer davantage cet acte de langage qui, bien que peu ou mal connu, mérite un intérêt particulier, justifié par son rôle interactionnel qui est loin d'être négligeable, et par les enjeux socio-relationnels que suscite son emploi, très fréquent dans les interactions françaises et grecques, et particulièrement révélateur des systèmes de valeurs culturelles de ces communautés discursives.

Dans ce but, il faut proposer, dans un premier temps, une définition générale du vœu en tant qu'acte de langage, en dégageant les valeurs pragmatiques qui lui sont spécifiques, et les "conditions de réussite" qui sont indispensables à son fonctionnement illocutoire. À partir de cette définition préalable du vœu, plus ou moins universelle, fondée sur ses caractéristiques communes aux deux langues, il s'agira par la suite d'entreprendre une investigation comparative, visant à décrire les variations concernant la réalisation et le fonctionnement pragmatique de cet acte de langage en français et en grec, afin de mener une réflexion sur la signification culturelle que peuvent porter les différences observées. Malgré les divergences que présentent ces deux ethnolectes, il existe néanmoins un fonds commun d'universalité qu'il faudra dégager, avant d'examiner les particularités culturelles (d'où le recours, dans cette définition générale, à des exemples aussi bien français que grecs, destinés à illustrer les hypothèses avancées et cela de façon dialectique, puisque c'est à partir de l'étude du corpus que ces hypothèses ont émergé, l'accent ayant été mis sur l'observation empirique des faits linguistiques décrits).

2. LES VALEURS PRAGMATIQUES DU VŒU

On peut définir le vœu comme *un énoncé que le locuteur (L1) adresse à son interlocuteur (L2), afin d'exprimer son désir qu'un état de choses positif se produise pour celui-ci*. Si l'on essaie de comprendre pourquoi le locuteur produit un vœu, quel est l'effet qu'il tente d'opérer sur son interlocuteur, quel est l'objectif et en même temps l'origine de son énonciation votive, on découvre que le "but illocutoire"⁵ du vœu est multiple. Le vœu constitue un acte complexe et polyvalent, porteur de différentes valeurs pragmatiques : outre ses valeurs strictement illocutoires,

⁵ Searle (1982 : 41).

le vœu possède des valeurs socio-relationnelles, ainsi que des valeurs purement interactionnelles.

2.1. Le vœu et la superstition

Une certaine forme de superstition, souvent inconsciente et implicite⁶, semble être à l'origine du vœu et constituer un des buts illocutoires sous-tendant la formulation votive. Le vœu émanerait en effet du besoin du locuteur de compenser verbalement l'existence d'une sorte de menace liée à un avenir incertain, fragile et inquiétant, et sa formulation impliquerait la cohabitation d'un pessimisme et d'un optimisme mêlés, constituant à la fois une constatation de l'apparition potentielle du "mal" et une promesse puissante du "bien" qui s'y opposerait.

Le recours aux énoncés votifs connote l'existence de la possibilité d'une modification négative de la réalité à venir, que le vœu voudrait prévoir, prévenir, neutraliser, annuler. La formulation votive servirait ainsi à réparer cette appréhension inquiète, à mettre les locuteurs à l'abri en leur donnant la possibilité verbale d'intervenir sur le monde extra-linguistique.

À travers le vœu, le locuteur vise à transformer positivement la réalité à venir : même lorsqu'il est dépourvu de toute connotation religieuse⁷, et que les aspirations des locuteurs ne sont pas confiées directement à Dieu, le vœu fait appel à une instance extérieure aux locuteurs, qui ne sont pas engagés à agir réellement pour que cette transformation positive survienne (contrairement à d'autres actes, comme la promesse, la requête, le conseil, etc., qui incitent les interlocuteurs à agir). Ainsi le vœu représente-t-il une tentative purement performative de provoquer du bien, à travers l'explicitation de désirs et l'expression d'une foi partagée dans le pouvoir quasi "magique" des mots. L'énonciation

⁶ C'est notamment le cas en français, où la superstition s'explique à de très rares occasions, lorsque le locuteur accompagne son énoncé votif d'un geste, consistant à "croiser les doigts", ou lorsqu'il évite complètement de formuler un vœu de peur de provoquer le destin (exemple : je ne vous souhaite pas *bon voyage* pour ne pas vous porter malheur), ou encore lorsque L2 préfère pour les mêmes raisons se taire, au lieu de manifester sa gratitude avec un remerciement après la formule *bonne chance*. En revanche, en grec, la superstition semble être très forte dans la formulation votive, comme le montre notamment l'emploi de vœux "métadiscursifs" (voir ch. 5).

⁷ Voici en effet certaines significations de l'item "vœu" : «Promesse faite à une divinité, à Dieu, en remerciement d'une demande exaucée. [...] Offrande en accomplissement d'un vœu. [...] Souhait que l'on adresse à une divinité, à Dieu» (*Petit Robert* 1989).

votive viserait donc à «rendre le monde conforme aux mots»⁸ et donne aux locuteurs la possibilité de pallier par la parole toute appréhension angoissante ressentie devant l'inconnu, «car la source de la peur est dans l'avenir»⁹. En effet, si l'avenir était définitivement assuré et le bonheur garanti à vie, il n'y aurait probablement pas de vœu, et on verrait mal la pertinence de cet acte¹⁰.

2.2. Le vœu et la politesse linguistique

Le vœu a également une puissante fonction relationnelle et constitue une manifestation verbale de la politesse linguistique, telle qu'elle a été définie par Brown et Levinson (1978) qui mettent en évidence l'implication des actes de langage dans le “système des faces”, en introduisant notamment le concept de “FTA” (*Face Threatening Act*) pour désigner des actes potentiellement menaçants pour les faces des interactants. Plus précisément, le vœu relève directement de la “politesse positive” :

Positive politeness is redress directed to the addressee's positive face, his perennial desire that his wants (or the actions/ acquisitions/ values resulting from them) should be thought of as desirable. Redress consists in partially satisfying that desire by communicating that one's own wants (or some of them) are in some respects similar to the addressee's wants (Brown et Levinson 1978 : 101).

Il constitue, selon le terme proposé par Kerbrat-Orecchioni (1992, 1996b) qui a réaménagé le modèle de politesse, un “anti-FTA”, ou “FFA” (*Face Flattering Act*), c'est-à-dire un acte visant à “flatter” le destinataire, la “politesse positive” étant ainsi de “nature productionniste” et consistant «à effectuer quelque “FFA” pour la face négative (ex. : cadeau) ou positive (ex. : compliment) du destinataire» (Kerbrat-Orecchioni 1996b : 54).

⁸ Searle (1982 : 41) attache une grande importance à cette “conséquence du but illocutoire” qu'il appelle “direction d'ajustement entre les mots et le monde” : «Il appartient au but illocutoire de certaines illocutions de rendre les mots (plus exactement, leur contenu propositionnel) conformes au monde, tandis que d'autres ont pour but illocutoire de rendre le monde conforme aux mots».

⁹ Milan Kundera, *La lenteur*, Éditions Gallimard-Folio, 1998, p. 10.

¹⁰ «Le verbe *souhaiter* contient, entre autres, les unités sémantiques “absence” et “bon” : si en effet on remplace “bon” par “mauvais”, la signification obtenue devrait être exprimée par un autre verbe, quelquefois par exemple par *redouter*, et si on remplace “absence” par “présence”, la signification résultante ressemble à celle de *apprécier*» (Ducrot et Todorov 1972 : 339).

Le vœu représente donc une sorte de “cadeau verbal”¹¹, ayant pour but de valoriser la face “positive”, c'est-à-dire le narcissisme, du destinataire. La formulation du vœu émanerait en effet du désir du locuteur de faire plaisir à son interlocuteur, à travers une expression de sympathie et d'attention favorable à son égard : la valorisation votive réside dans le fait que le locuteur tient compte de son interlocuteur en manifestant son intérêt pour l'avenir de celui-ci, en se montrant concerné par sa vie après leur séparation, à laquelle il participe par anticipation votive, et en se préoccupant de son bien-être, que le vœu appelle.

Le rapport étroit existant entre la formulation du vœu et les intérêts de L2 met d'ailleurs en évidence le caractère positif de cet acte de langage, qui est par définition hétéro-adressé, impliquant l'existence d'un destinataire autre que le locuteur. Acte positif, le locuteur ne peut pas le formuler pour son propre intérêt, puisqu'il doit faire passer celui de son interlocuteur avant le sien ; les “auto-vœux” sont donc en principe sanctionnés, comme tout acte auto-valorisant, car ils sont susceptibles de transgresser la “loi de modestie” qui veut que l'on soit plus valorisant pour autrui que pour soi-même, et que L1 s'efface toujours un peu devant L2 pour le mettre en valeur :

Louer l'autre, c'est plus convenable que se louer soi-même ; corrélativement : se dévaloriser soi-même, c'est moins grave que de dévaloriser l'autre. [...] Les intérêts de l'autre doivent passer avant les siens propres. [...] *Le souci de l'autre* apparaît comme le réquisit fondamental de la communication polie (Kerbrat-Orecchioni 1986 : 238).

Le vœu est donc un “relationème” très puissant, susceptible de rapprocher les interlocuteurs (L1 rentrant d'une certaine manière à travers son énoncé votif directement dans la sphère plus ou moins intime et privée de L2), un moyen verbal constructif de relations interpersonnelles qui instaure, confirme ou renforce les liens existant entre les interlocuteurs : le vœu peut non seulement être conditionné par la nature des relations interpersonnelles, mais modifier lui-même les relations qui lient les

¹¹ Les cadeaux représentent d'ailleurs une des principales stratégies de politesse positive selon Brown et Levinson (1978 : 129) : «Give gifts to H (goods, sympathy, understanding, cooperation) : S may satisfy H's positive-face want (that S want H's wants, to some degree) by actually satisfying some of H's wants. Hence we have the classic positive-politeness action of gift-giving, not only tangible gifts (which demonstrate that S knows some of H's wants and wants them to be fulfilled), but human-relations wants such as those illustrated in many of the outputs considered above — the wants to be liked, admired, cared about, understood, listened to, and so on».

interactants. Il fait partie des “rituels interpersonnels”, c'est-à-dire de ces «actes dont le composant symbolique sert à montrer combien la personne agissante est digne de respect, ou combien elle estime que les autres en sont dignes» (Goffman 1974 : 21), de ces «courts rituels qu'un individu accomplit pour et envers un autre et qui attestent de la civilité et du bon vouloir de la part de l'exécutant, ainsi que de la possession d'un petit patrimoine de sanctitude de la part du bénéficiaire» (Goffman 1973 : 73-74).

De plus, le vœu possède, outre sa valeur relationnelle et affective, une dimension sociale considérable. Il constitue un marqueur rituel de solidarité qui contribue à unir les membres d'un groupe d'individus, et par extension ceux d'une société, son emploi assurant l'appartenance des interactants à la même communauté discursive, à travers leur adhésion renouvelée aux mêmes codes rituels et au même système de valeurs :

Conversational routines are tacit agreements, which the members of community presume to be shared by every reasonable co-member. In embodying societal knowledge they are essential in the handling of day-to-day situation (Coulmas (ed.) 1981 : 4).

2.3. Le vœu et l'interaction

Enfin, le vœu réalise des fonctions purement interactionnelles, bien qu'elles soient directement liées à ses valeurs pragmatiques et relationnelles. Il fait partie de tous ces actes qui constituent des “routines conversationnelles”, c'est-à-dire des solutions verbales toutes faites auxquelles les locuteurs ont recours, afin de pouvoir, sans vraiment s'investir personnellement, adopter les comportements appropriés aux diverses circonstances communicatives de la vie quotidienne :

Routines are kinds of interactions where no “negociation” is necessary between individuals. In the enactment of verbal routines the creativity of language is socially canalized according to successful solutions of recurring verbal tasks, fixed by functional appropriateness and tradition (Coulmas (ed.) 1981 : 3).

Les moments interactionnels qui privilégient la production des vœux sont les deux séquences rituelles de l'interaction, l'ouverture et la clôture. Ces moments délicats de la conversation, signalant le rapprochement et l'éloignement des interactants, entraînent en effet la production d'actes rituels, dont le vœu, qui permettent aux locuteurs de préserver

mutuellement leurs faces (*face work*), fragilisées pendant ces charnières conversationnelles — la face “négative”, en ouverture, menacée par l’intrusion territoriale qu’est l’installation d’un échange verbal, et la face “positive”, en clôture, par l’interruption de l’interaction et le passage à la séparation des interactants.

Le vœu joue donc un rôle fondamental dans la structuration de l’interaction, car il participe au déroulement harmonieux de l’échange communicatif et aide à dédramatiser ces moments conversationnels porteurs de tension, par le changement qu’ils introduisent dans l’histoire conversationnelle des interlocuteurs. On peut en effet rapprocher le vœu, quant à son rôle interactionnel, des “salutations” et des “adieux” qu’il accompagne ou remplace selon les cas, et le considérer de ce point de vue comme un “rituel d’accès”¹², selon les termes de Goffman (1973 : 88) :

Pris ensemble, les salutations et les adieux sont des parenthèses rituelles qui enferment un débordement d’activité conjointe, des signes de ponctuation en quelque sorte. C’est pourquoi il convient de les considérer ensemble. Plus généralement, les salutations marquent une transition vers une augmentation de l’accès mutuel, et les adieux, vers une diminution de celui-ci. Il est donc possible de les couvrir d’une seule définition : ce sont des parades rituelles qui marquent un changement du degré d’accès mutuel. Je propose que l’on nomme ces comportements des “rituels d’accès”.

2.4. Valeurs illocutoires, effets perlocutoires, et réactions

Vu la complexité pragmatique du vœu, il semblerait que des motivations différentes soient à l’origine de la formulation votive : le locuteur cherche, d’une part, à agir d’une certaine manière sur l’avenir de L2, qu’il veut transformer positivement ; il vise, d’autre part, par la manifestation de ce désir, lié directement à L2, à gratifier ce dernier ; enfin, il poursuit à travers son vœu des objectifs plus interactionnels : inaugurer ou clore l’interaction. Ainsi, ces trois valeurs pratiques du vœu sont chaque fois diversement réparties, selon les différentes formules ainsi que selon le contexte, cela intraculturellement, mais surtout interculturellement. Chaque ethnolecte favorise davantage certaines parmi elles (en français, ce sont les valeurs interactionnelle et relationnelle qui prédominent, tandis qu’en grec les valeurs sociale et superstitieuse semblent également

¹² Goffman (1973 : 88, note 21) précise d’ailleurs que d’autres rituels peuvent réaliser l’accès mutuel : «Il ne faut pas oublier que, pour certaines rencontres, face à face ou médiatisées [...], les salutations et les adieux ne sont pas toujours l’unique ritualisation de l’accès mutuel».

importantes), même s'il a semblé nécessaire dans le cadre de cette définition générale de les présenter toutes au même niveau, sans formuler à ce stade des considérations comparatives.

Il résulte de ce qui précède que l'effet perlocutoire recherché varie en fonction des différentes valeurs pragmatiques du vœu. Compte tenu de la valeur de superstition du vœu, l'effet perlocutoire recherché serait placé dans le futur post-interactionnel et consisterait à entraîner une réelle modification positive dans la réalité à venir de L2. Compte tenu de sa valeur relationnelle, le vœu aurait également un effet perlocutoire placé dans le présent énonciatif immédiat : la valorisation du narcissisme de L2 à travers une reconnaissance affective et sociale. Enfin, un autre effet désiré par le locuteur est de nature interactionnelle : entamer ou clore la conversation, et cela de manière positive.

La complexité pragmatique du vœu (sa formulation faisant coexister des valeurs différentes, dans des proportions qui dépendent de l'intensité illocutoire de l'énoncé votif) donne lieu à des réactions variées de la part de L2, qui peut privilégier certaines des propriétés pragmatiques de l'énoncé votif par son enchaînement — enchaînement qui peut porter sur la valeur de superstition du vœu (*j'espère/ elpizo*), sur sa valeur de "FFA" (*merci/ efxaristo*), ou encore sur la valeur de clôture (*salut/ ja*).

Les valeurs pragmatiques du vœu, telles qu'elles ont été décrites, ne sont pas cependant garanties si le locuteur ne respecte pas un certain nombre de conditions nécessaires pour que son énoncé votif puisse conserver ses valeurs et agir favorablement sur le destinataire, et pour que ce dernier puisse réagir de façon appropriée.

3. LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DU VŒU

Tout acte de langage est soumis à des "conditions de réussite", c'est-à-dire à un ensemble de "normes" implicites qui sont indispensables pour son fonctionnement illocutoire, et *a fortiori* pour son aboutissement perlocutoire :

Pour qu'un énoncé fonctionne normalement, doivent être réalisés tous les présupposés que comporte cet énoncé, et en particulier ses présupposés pragmatiques, c'est-à-dire toutes les "conditions de réussite" de l'acte de langage correspondant (Kerbrat-Orecchioni 1986 : 239).

Austin (1970 : 48-49) signale ainsi l'existence d'"échecs" illocutoires qu'il examine de plus près, afin de dégager les «conditions nécessaires au fonctionnement "heureux" et sans heurts d'un performatif», «ces conditions auxquelles il faut nécessairement satisfaire» lors de la réalisation d'un acte de langage :

En plus de la formulation des mots, qui constituent ce que nous avons appelé le performatif, il faut généralement que nombre de choses se présentent et se déroulent correctement, pour que l'on considère que l'acte a été conduit avec bonheur. Nous pourrons espérer découvrir ce que sont ces conditions par l'examen et le classement des types de cas où quelque chose *fonctionne mal*, où l'acte (se marier, parier, léguer, baptiser, ou ce qu'on voudra) constitue par conséquent, au moins jusqu'à un certain point, un échec. L'énonciation est alors — pourrions-nous dire — non pas fausse, en vérité, mais *malheureuse*. Et voilà pourquoi nous appelons la doctrine des *chooses qui peuvent se mal présenter et fonctionner mal*, lors de telles énonciations, la doctrine des Échecs [*Infelicities*] (Austin 1970 : 48).

Selon Austin (1970 : 43), la simple énonciation d'une phrase correspondant à un certain type d'acte n'est pas suffisante pour que l'acte soit accompli avec succès, sa réalisation dépendant d'autres facteurs contextuels, déterminants dans sa formulation :

Prononcer des mots, en effet, est d'ordinaire un événement capital, ou même l'événement capital, dans l'exécution [*performance*] de l'acte [...], exécution qui constitue pour une part la visée de l'énonciation ; mais elle est loin de constituer d'ordinaire — si jamais elle le fait — l'*unique* élément nécessaire pour qu'on puisse considérer l'acte comme exécuté. Disons, d'une manière générale, qu'il est toujours nécessaire que les *circonstances* dans lesquelles les mots sont prononcés soient d'une certaine façon (ou de plusieurs façons) *appropriées*, et qu'il est d'habitude nécessaire que celui-là même qui parle, ou d'autres personnes, exécutent *aussi* certaines *autres* actions — actions "physiques" ou "mentales", ou même actes consistant à prononcer ultérieurement d'autres paroles.

Analysant l'acte de promesse, Searle (1972 : 95) propose quant à lui un certain nombre de "conditions de félicité", qui «sont nécessaires et suffisantes pour que l'acte de promesse soit accompli effectivement et sans défaut dans l'emploi d'une phrase donnée» et précise que «chaque condition sera [...] une condition nécessaire à la réalisation d'un acte de promesse effectif et sans défaut, et l'ensemble de toutes ces conditions sera lui-même une condition suffisante pour une telle réalisation». Une fois ces conditions explicitement présentées, il les regroupe en quatre types de règles : la "règle de contenu propositionnel", les "règles préliminaires", la "règle de sincérité", et la "règle essentielle".

Cependant, si l'existence de "conditions de réussite" déterminant le fonctionnement des actes de langage fait l'unanimité au sein des pragmaticiens, la notion même de "conditions de réussite" n'est pas conçue ni employée de façon identique par tous, chacun l'adaptant à son objectif théorique et à ses besoins descriptifs, de sorte que sa définition s'élargit ou se réduit selon les cas. Kerbrat-Orecchioni (1986 : 240) attire l'attention sur le fait que l'on peut difficilement dissocier les "conditions de réussite" des "lois de discours" (Ducrot 1972), parlant à ce propos de "fusion" entre les deux concepts¹³, et propose ainsi de les insérer, avec les "maximes conversationnelles"¹⁴ de Grice (1979) et les "règles de politesse linguistique" (Brown et Levinson 1978)¹⁵, dans ce qu'elle appelle la "compétence rhétorico-pragmatique", c'est-à-dire :

L'ensemble des savoirs qu'un sujet parlant possède sur le fonctionnement de ces "principes" discursifs qui sans être impératifs au même titre que les règles de bonne formation syntaxico-sémantique, doivent être observés par qui veut jouer honnêtement le jeu de l'échange verbal (Kerbrat-Orecchioni 1986 : 194).

"Conditions de réussite", "lois de discours", "maximes conversationnelles", "règles de politesse" : il semble vraiment difficile, voire impossible, de délimiter les frontières de toutes ces notions qui se recoupent incontestablement et inévitablement. L'objectif étant ici de décrire le fonctionnement d'un acte de langage, la notion de "conditions de réussite" sera retenue, mais dans une acception assez large qui recouvre par certains aspects les catégories précédentes. Il s'agit en effet de dégager toutes ces "normes" implicites dont le locuteur doit tenir compte lors de la réalisation d'un vœu, afin que son énoncé puisse s'actualiser pragmatiquement, c'est-à-dire afin que soient «satisfaites les conditions le rendant légitime» (Ducrot 1984 : 101).

Les "conditions de réussite" du vœu, telles qu'elles seront présentées ici, consistent en effet en un système composite de "normes conversationnelles" qui peuvent être générales et valables pour d'autres actes de langage aussi, ou au contraire spécifiques au vœu. Par ailleurs, leur

¹³ «Il semble que le concept de "conditions de réussite" soit plus ou moins redondant par rapport à celui de "lois de discours"» (Kerbrat-Orecchioni 1986 : 240).

¹⁴ Après avoir postulé que la conversation est régi par un "principe de coopération" assez général (*cooperative principle*, ou *CP*), Grice (1979 : 61) distingue quatre "maximes conversationnelles" plus spécifiques, celles de : "quantité", "qualité", "relation", et "modalité".

¹⁵ Il s'agit de tous ces principes qui interviennent dans l'interaction dans le but de ménager les faces des interlocuteurs.

énumération n'est pas exhaustive, puisque les "conditions de réussite" sont susceptibles de se nuancer et de s'affiner proportionnellement au nombre de formules votives existantes (chacune d'entre elles imposant au locuteur de petites contraintes spécifiques¹⁶). Seules les "conditions de réussite" générales et principales du vœu sont donc retenues ici, c'est-à-dire celles qui s'appliquent à la majorité des expressions votives, dans la mesure où elles sont toutes, plus ou moins selon les cas, basiques et indispensables pour la réalisation de cet acte de langage, et cela aussi bien en français qu'en grec. Les "normes" qui régissent le fonctionnement pragmatique du vœu peuvent se regrouper dans cinq "conditions de réussite" essentielles : la *condition préliminaire*, la *condition de sincérité*, la *condition d'appropriation contextuelle*, la *condition de temporalité*, la *condition d'emplacement dans l'interaction*.

3.1. La "condition préliminaire"

Orienté vers l'avenir post-interactionnel, le vœu désigne une réalité qui n'est pas encore concrétisée au moment de l'énonciation, mais qui existe en tant que potentialité future, une réalité dont la concrétisation n'est pas garantie, mais qui appartient toutefois au domaine du possible. Pour qu'un énoncé puisse fonctionner en tant que vœu, il faut donc : que l'état de choses dénoté par son contenu propositionnel ne soit pas déjà réalisé au moment de l'énonciation, ou du moins pas de manière définitive ; que l'état de choses invoqué ne soit pas de nature à s'accomplir de toute manière que cette formule soit ou non proférée ; et enfin que cet état de choses soit réalisable. Cette triple "condition préliminaire" constitue l'essence même du vœu (acte exprimant des désirs), et assure la pertinence de cet acte, le locuteur sous-entendant lors de la formulation de son énoncé votif que cette condition est prise en compte¹⁷.

En effet, si l'état de choses exprimé par le vœu existe déjà, c'est-à-dire si L2, à qui le vœu est destiné, est déjà en possession du référent du vœu, l'énoncé votif devient dérisoire, voire menaçant. Au cas où le

¹⁶On pourrait cependant envisager toutes ces contraintes spécifiques à l'intérieur d'une "condition de réussite" générale, celle d'"appropriation contextuelle", condition particulièrement large qui pourrait les englober.

¹⁷ «De façon générale, le locuteur sous-entend, par l'accomplissement d'un acte illocutionnaire quelconque, que les conditions préliminaires de l'acte sont satisfaites» (Searle 1972 : 110).

destinataire posséderait tout ce que le locuteur lui souhaite, le vœu n'aurait plus aucun sens, aucune raison d'être. Compte tenu de la "loi de pertinence", si L1 souhaite "p" à L2, c'est que celui-ci aurait besoin de "p" pour que le vœu soit pertinent ; le vœu peut sous-entendre en effet l'existence probable d'un manque chez L2 que le vœu viserait à combler. C'est cette carence que L1 tente de réparer verbalement à travers son vœu, de sorte que si elle n'est pas reconnue, la formulation votive devient redondante, voire inutile :

1. Afin d'éviter de sous-entendre une quelconque déficience, un non-vœu remplace prudemment le vœu adressé à un couple de mariés, accompagné d'un commentaire explicite, dans cet exemple tiré de *Libération* : *Je ne vous souhaitez pas le bonheur*, vous l'avez déjà.
2. *ti na efxiθo kali epitixia afto ine aftonoito* (que souhaiter bonne chance cela va de soi)

Ce déficit que le vœu viendrait potentiellement combler est parfois réfuté par le receveur du vœu, qui peut mettre en cause la légitimité de l'énoncé votif, à travers des répliques humoristiques, qui malgré leur caractère plutôt ludique, mettent en évidence cette "condition de réussite" :

1. Échange entre L1 et L2 (peintre), à l'occasion du vernissage de ce dernier :
L1- *continuez à bien travailler*
L2- oh mais ça il n'y a pas de problème c'est dans la peau
2. L1- *kali oreksi*
bon appétit
L2- *apo oreksi alo tipota*
l'appétit ça va fort
3. Échange extrait du film *L'apiculteur* (Angelopoulos), se déroulant entre un vendeur d'essence (L1) et deux motards étrangers (dont L2) :
L1- *have a nice trip*
L2- *we are man we are on it*

Cette absence d'un état de choses que le vœu tenterait de compenser est sans doute à l'origine de la gêne que peuvent provoquer chez les interactants certaines expressions — comme *bon courage/ kalo kurajo*, ou *bonne chance/ kali tixi* —, expressions qui doivent être manipulées avec précaution, car elles presupposent un manque, ou un besoin constaté par L1 chez L2. Comme cette constatation n'a pas forcément l'unanimité des interlocuteurs, elle peut créer un malaise compromettant (exemple 1), tandis que le destinataire du vœu approuve parfois explicitement la pertinence du

vœu, afin de dissiper tout embarras (exemple 2). Sinon, pour élucider tout malentendu, L1 peut parfois confirmer l'existence de ces propriétés chez L2, quitte à transgresser du même coup la loi d'informativité (exemple 3) :

1. La presse du lendemain a consacré une place de choix aux clichés et aux dernières répliques que nous avons échangées le roi et moi. Comme il partait, Constantin m'a lancé : "Bonne chance, Mélina!" J'ai répondu : "Je souhaite également bonne chance à votre Majesté." Je n'ai dit que ça. Mais beaucoup de témoins ont juré que j'avais ajouté : Vous en aurez besoin. C'est parfaitement faux. Je ne l'ai pas dit. Mais je l'ai pensé. Au théâtre, on apprend non seulement à dire le texte mais à jouer les sous-entendus. Peut-être mon jeu n'avait-il pas été assez subtil (Merkouri 1972 : 219).
2. L1- *bon courage*
L2- merci il me le faut
3. Exemple radiophonique : *Bon courage* en tout cas vous en avez plein de courage *belle chance*.

Au cas où L2 possède déjà le référent votif, le vœu vise à son maintien dans une durée plus ou moins longue, et c'est cette idée qui est souvent présupposée pour des vœux dénotant des valeurs comme la santé, le bonheur, ou encore la beauté, dans lesquelles l'énoncé votif imbrique deux actes, le vœu et le compliment :

Exemple télévisuel :

- L1- *na ise panda toso omorfi oso ise simera*
que tu sois toujours aussi belle que tu l'es aujourd'hui
L2- *se efxaristo ki esi to iðio*
je te remercie et toi aussi
L1- *nase kala*
que tu te portes bien

Reposant sur l'idée que l'accomplissement futur d'un état de choses désiré n'est pas obligatoirement garanti, l'énonciation du vœu prend en compte justement cette possibilité d'évolution malheureuse de la situation, qui confirme le besoin de formuler et de recevoir des vœux. En d'autres termes, l'avenir n'est pas assuré que le vœu soit ou non formulé, et la superstition qui sous-tend tout vœu rend son énonciation pertinente et justifie l'existence de vœux sollicités (exemples 1-2), ou encore le malaise éprouvé en cas d'omission d'une formule votive attendue (exemple 3) :

1. Exemple tiré du film *Kids* (Larry Clark), où Ruby, 15 ans, attend anxieusement le résultat de son test HIV : *Souhaitez-moi bonne chance*.

2. Chère Dora, Cher Yanni, *Souhaitez-moi bonne chance*. Nous sommes en train de faire les dernières corrections. Jouly et Roby ont rendez-vous avec M.V. à Paris dans deux semaines. S'il aime le scénario, nous aurons l'argent pour le film. On espère... [...] Rétablis-toi vite petite Dora et *souhaite-moi bonne chance de tout ton cœur*. Nous aimerions commencer à tourner à Pâques (Mélina Merkouri, *Je suis née Grecque*, Stock).

3. mu kakofanike jati ðe mu ipe *xronia pola* (ça m'a vexé parce qu'il ne m'a pas souhaité nombreuses années)

Si l'état de choses auquel le vœu fait référence ne doit pas être déjà réalisé, ni trop facilement réalisable indépendamment de l'énonciation votive, il faut en revanche que cet état de choses puisse se réaliser ; en d'autres termes, il faudrait que cette réalisation soit possible pour L2, qui doit être en mesure d'acquérir l'objet souhaité, même si le vœu n'engage ni L1 ni L2 dans la concrétisation de son contenu. Si, en général, les vœux attestés concernent effectivement des états de choses réalisables, il apparaît cependant que cette "condition de réussite" est parfois transgressée dans des formules au contenu quelque peu exagéré, la "politesse positive" favorisant les excès hyperboliques au profit du plaisir narcissique de l'interlocuteur. Exemples de vœux de longévité :

1. Vœux formulés à l'occasion de l'an 2000 : *Bon siècle, Bon millénaire*.

2. Formules d'anniversaire : *ke sta ekato* (et à cent ans), *na ta ekatostisis* (que tu atteignes l'âge de cent ans), *na ta xiliasis* (que tu atteignes l'âge de mille ans), *na zisis xilia xronia* (que tu vives mille ans).

3. *Bonne éternité au cœur de mon cœur* (*Libération*).

Évidemment, la possibilité de concrétiser de tels vœux est assez aléatoire, et une formule en apparence banale et anodine peut se rendre inaccessible pour un destinataire donné : par exemple, un vœu de *longue vie* faisant référence à un objet en principe envisageable pour les locuteurs — dans la mesure où chacun peut normalement le désirer —, transgresse cette "condition préliminaire" lorsqu'il est adressé à une personne gravement malade et risque de menacer sa face "positive", plutôt que de la réconforter.

3.2. La “condition de sincérité”

La “condition de sincérité” est fondamentale dans le fonctionnement des actes de langage, puisqu’elle «concerne l’engagement de l’énonciateur dans l’acte de discours qu’il accomplit» (Maingueneau 1998 : 21), sans lequel l’acte ne peut pas avoir lieu. C’est pour cette raison qu’après avoir examiné les “échecs”, Austin (1970 : 69) se tourne vers la question des “insincérités”, phénomène illocutoire susceptible de mettre en évidence l’importance primordiale pour la réalisation des actes de langage de cette condition qu’il décrit ainsi :

La procédure [...] suppose chez ceux qui recourent à elle certains sentiments, pensées ou intentions, [...] elle doit provoquer par la suite un certain comportement de la part de l’un ou de l’autre des participants, il faut que la personne qui prend part à la procédure (et par là l’invoque) ait, en fait, ces pensées, sentiments ou intentions, et que les participants aient l’intention d’adopter le comportement impliqué ; de plus, les participants doivent se comporter ainsi par la suite.

Searle, rangeant la “condition de sincérité” dans les «règles sémantiques gouvernant l’emploi d’un marqueur de force illocutionnaire quelconque» (1972 : 105), la définit comme «l’état psychologique exprimé en accomplissant l’acte illocutoire» (1982 : 43), ces états psychologiques pouvant être selon les actes de langage : la “croyance”, l’“intention”, le “désir” ou la “volonté”, et le “plaisir”.

Revisitant la “maxime de qualité” de Grice (1979 : 61) — «que votre contribution soit vérifique» —, Kerbrat-Orecchioni (1996a : 204) “déplace” la notion de “loi de sincérité” qui consiste désormais pour le locuteur à *paraître sincère*, plutôt qu’à *être sincère* :

[La “loi de sincérité”] ne prétend nullement que l’on croit nécessairement à la vérité de ce que l’on asserte, ni que l’on a toujours l’intention de tenir ses promesses ou de voir exaucer ses requêtes. Elle énonce simplement que parler, c’est *se prétendre* sincère dans son énoncé ; que tout énoncé présuppose [...] que L adhère aux contenus assertés ; et que corrélativement le récepteur accorde à L, en dehors de toute contre-indication toujours, un crédit de sincérité.

Pour ce qui concerne le vœu, il semble particulièrement sensible à cette condition qui est essentielle pour sa réussite — condition qui d’une manière générale affecterait selon Austin (1970 : 161) tous les actes “comportatifs” qui «déjà sujets aux échecs habituels, peuvent être de

surcroît marqués d'insincérité». Elle présuppose, en effet, que L1 montre lors de sa formulation votive qu'il désire réellement que quelque chose de positif arrive à son interlocuteur et qu'il éprouve vraiment du plaisir à l'idée d'une telle perspective. Acte généreux, destiné à exprimer les sentiments positifs et attentionnés de L1 vis-à-vis de L2, le vœu doit être réalisé avec une sincérité au moins apparente, afin de pouvoir conserver ses propriétés bénéfiques pour la face "positive" du destinataire — la valeur positive de cet acte de langage reposant sur les intentions votives du locuteur que L2 espère sincèrement positives. Les intentions réelles et profondes de L1 restant assez inaccessibles, il ne s'agit donc pas pour L2 de tenter de les déchiffrer : ce qui compte et qui suffit ici, c'est que le vœu soit perçu comme sincère par son destinataire. Plus que de la sincérité réelle, investie par le locuteur dans l'énoncé votif qu'il produit, il est plutôt question ici, et d'un point de vue de la réception, de la sincérité attribuée par L2 à L1, qui se charge de se montrer sincère dans son énoncé votif.

Les formules routinisées donnent d'ailleurs souvent l'impression d'être énoncées de façon mécanique sans que le locuteur participe réellement à la production de son vœu. Cette routinisation, signifiant une faible implication du locuteur dans son discours, et un certain manque d'engagement dans ses propres énoncés, qui ressemblent à une simple répétition, à une reproduction, voire à du "déjà-dit", peut marquer comme insincères ces formules de politesse :

Les "formules" de politesse (ces "clichés dégénérés" dont parle Coulmas) sont stéréotypées, donc plus ou moins désémantisées : à la stéréotypie est associée l'idée d'une mécanisation, d'une automatisation du discours ; or un automate ne saurait être sincère, puisqu'il n'est pas doté d'intentionnalité — ce n'est pas un véritable énonciateur : le discours poli est un discours aliéné (Kerbrat-Orecchioni 1992 : 307).

Contrairement à d'autres expressions formulaires plus ou moins vides sémantiquement, comme les salutations qui se réduisent à leur signification pragmatique et échappent par là à la "condition de sincérité", le vœu possède un contenu propositionnel qui est déterminant pour son fonctionnement illocutoire, ce qui le rend particulièrement sensible à cette condition. Bien que fortement ritualisé, le vœu n'est pas totalement désémantisé, son contenu sémantique exerçant des contraintes pragmatiques sur sa réalisation, et toute transgression sémantique met en cause la validité pragmatique de cet acte de langage :

La loi de sincérité ne s'applique pas aux "formules" comme elle s'applique aux autres énoncés, certaines expressions rituelles échappant même semble-t-il à cette loi : on ne voit pas bien par exemple ce que peut être une salutation insincère (alors qu'on voit ce que peut être une formule votive insincère, "Bonjour" et "Bonne journée" n'ayant pas à cet égard le même statut) (Kerbrat-Orecchioni 1992 : 310).

L'importance attachée à la sincérité est toutefois susceptible de varier selon le type d'expressions votives, qui n'ont pas toutes la même force illocutoire. Les formules "situationnelles" du type *bonne année/ kali xronia* sont peu exigeantes du point de vue de la sincérité : plus que de valoriser L2 par une manifestation sincère de bonnes intentions votives, il s'agit ici d'exprimer une sorte de conformité à un certain savoir-faire rituel, et de s'adapter à une norme sociale. Ces vœux étant considérablement stéréotypés et assez contraignants, la question de la sincérité semble s'effacer devant le faible engagement (aussi bien pragmatique que sémantique) des interactants :

Acknowledgments¹⁸ express feelings regarding the hearer or, in cases where the utterance is clearly perfunctory or formal, the speaker's intention that his utterance satisfy a social expectation to express certain feelings and his belief that it does (Bach et Harnish 1979 : 41).

En revanche, les enjeux ne sont pas les mêmes, lorsqu'il s'agit de vœux plus personnalisés qui, provenant du désir spontané du locuteur de faire plaisir à L2, comportent beaucoup plus d'implications relationnelles et de charge affective. La recherche de la sincérité est donc plus grande ici, aussi bien du côté de L1 que de L2, et plus L1 semble sincèrement impliqué dans son énoncé, plus le plaisir de L2 s'accroît et plus son narcissisme est valorisé. Le degré de personnalisation du vœu semble donc être proportionnel à sa sincérité, et cela de manière parfois contradictoire, puisqu'il constitue, d'une part, une garantie de sincérité, et qu'il alimente, d'autre part, une demande incessante de sincérité de la part de L2. D'ailleurs, personnaliser son vœu, c'est aussi une tentative de le rendre plus sincère et plus profond aux yeux de L2, un moyen de le convaincre de ses sentiments vrais, sincères et personnels. Loin de se limiter aux vœux triviaux et vidés de sens, L1 en invente de nouveaux spécialement pour L2,

¹⁸ Bach et Harnish (1979 : 41) divisent les *Communicative Illocutionary Acts* aux classes de : "constatives", "directive", "commissive", et "acknowledgments".

et cette production votive plus ou moins laborieuse peut être assez significative du point de vue de la sincérité :

Cette sincérité pouvant être marquée par le regard et la mimique, par certains indices prosodiques (intonation émotionnelle), ainsi que par certaines variations par rapport aux formes les plus stéréotypées du rituel (on rafraîchit, par quelque procédé de substitution ou d'addition — ajout par exemple d'expressions intensives ou affectives —, une formule devenue trop banale). De tels "déplacements de la politesse routinière", qui impliquent un coût supplémentaire, un investissement plus grand du locuteur dans son discours, et une prise de compte plus "personnalisée" de l'interlocuteur, vont en même temps augmenter l'impact de l'énoncé (Kerbrat-Orecchioni 1992 : 309).

Les stratégies de personnalisation des énoncés votifs sont variées (procédés lexicaux ou syntaxiques, recours insistant à la réitération, emploi d'appellatifs familiers, etc.), mais c'est l'intonation qui semble constituer le marqueur le plus significatif, le plus immédiat et matériel, de sincérité, laquelle peut parfois transparaître dans le ton même de la voix :

Tard dans la nuit les prisonniers parlaient encore, allongés ou assis sur leur couchette, tandis que certains étaient même assis autour des tables, leur quart d'eau chaude à la main, donnant à leur conversation un caractère domestique et heureux. A chaque instant comme dans chaque recoin du baraquement, on sentait approcher la journée de congé. Je n'arrivais jamais à comprendre comment tant de courtoisie pouvait soudain surgir d'en dessous la carapace d'indifférence et de haine mutuelles qui étaient la règle générale. Tandis qu'ils passaient, ces hommes faisaient tellement assaut de politesse et d'amitié qu'à les regarder, j'en arrivais presque à me croire ailleurs qu'en prison. La puanteur des mauvaises haleines et de la sueur régnait dans le baraquement, des nuages de vapeur pénétraient par la porte et les visages semblaient se brouiller dans la lumière glauque ; mais en dépit de tout cela, il y avait tant de vie et de joyeuse excitation, tant d'espoir et de sentiments... Il était impossible de ne pas être ému lorsque, retournant dans leur propre baraquement ou s'installant pour dormir, les prisonniers se séparaient sur un "bonne nuit" prononcé d'un ton doux et sincère, "Bonne nuit, bonne nuit", murmuraient un peu partout des voix excitées, dormez bien, demain est jour de vacances, demain est jour de repos... (Gustaw Herling, *Un monde à part*, Gallimard, Folio, 1995, p. 222).

Évidemment, l'intonation peut non seulement souligner et confirmer la sincérité d'un énoncé, mais aussi venir au contraire s'opposer antiphrastiquement au contenu propositionnel, et trahir son insincérité (exemple 1). Outre l'intonation, il faut qu'il existe également une compatibilité entre l'énoncé votif et son environnement paraverbal et non verbal, pour que le vœu soit perçu comme sincère (exemple 2) :

1. A few minutes later Shirley rang back to say she had fixed an appointment for three o'clock. "Have a nice trip", she said with, Robyn thought, *a slightly bitchy intonation* (David Lodge, *Nice Work*).

2. Dans le film *Le père Noël est une ordure*, le vœu joyeux *Noël* est réalisé à trois reprises en opposition avec les marqueurs non verbaux qui l'accompagnent. L1 l'adresse en effet à L2 : (a) en lui claquant la porte littéralement au nez avant que celui-ci ait le temps de réagir ; (b) en accompagnant son énoncé votif d'un coup de pied ; (c) en évitant ostensiblement de l'embrasser pendant leur présentation.

La “condition de sincérité” est donc extrêmement importante, car elle constitue une sorte de pacte implicite dont dépend non seulement l’échange votif entre les interactants, mais également leur relation interpersonnelle : c’est elle en effet qui signe le contrat de confiance mutuelle existant entre les interlocuteurs, éliminant la peur de l’autre, et pose les bases de leur collaboration interactionnelle ; contrat communicatif perpétuellement défini et redéfini dans l’interaction, et tout au long de l’histoire conversationnelle des interactants. Si pour pouvoir communiquer, les locuteurs s’accordent mutuellement du crédit, et si cette confiance en autrui est nécessaire pour le moindre échange, elle semble l’être encore plus intensément pour l’échange de “FFAs”, qui sont plus fragiles du point de vue de la sincérité, les interactants ayant besoin d’être rassurés au sujet des cadeaux qui leur sont offerts. Un des buts principaux du vœu étant de faire plaisir au destinataire de cet acte, la “condition de sincérité” consisterait donc à montrer pour le locuteur que non seulement il désire réellement la réalisation d’un état de choses positif pour L2 (désir qui renvoie à la valeur de superstition du vœu), mais aussi qu’il désire vraiment faire plaisir à son interlocuteur, à travers son énoncé votif qu’il formule dans ce but. Compte tenu de la valeur relationnelle du vœu, L2 peut du moins se fier au désir sincère de L1 de valoriser son narcissisme, à travers la production d’un “FFA”, l’expression de la “politesse positive” l’emportant parfois sur les intentions profondes du locuteur :

Perhaps the only feature that distinguishes positive-politeness redress from normal everyday intimate language behaviour is an element of exaggeration ; this serves as a marker of the face-redress aspect of positive-politeness expression, by indicating that even if S can’t with total sincerity say “I want your wants”, he can at least sincerely indicate “I want your positive face to be satisfied”. Thus the element of insincerity in exaggerated expressions of approval or interest (“How absolutely marvellous! I simply can’t imagine how you manage to keep your roses so exquisite, Mrs B!) is compensated for by the implication that the speaker really wants Mrs B’s positive face to be enhanced (Brown et Levinson 1978 : 103).

Lorsque le vœu est suspect d’insincérité (et il en est de même pour les réactions qu’il entraîne), c’est tout l’équilibre rituel qui est perturbé,

l'harmonie conversationnelle et les rapports entre les interlocuteurs qui sont bouleversés. Mais comme toute transgression, celle de la “condition de sincérité” peut être délibérée et servir à rendre antiphrastique le vœu produit. Lorsque cet emploi antiphrastique n'est pas réservé à des fins ludiques, le vœu volontairement menaçant perturbe tout l'ensemble de l'échange, et L2 ne produit pas non plus la réaction rituelle attendue normalement, qui serait déplacée ici :

Extrait du roman de Nina Nachmia, *Reina Gilberta. Un enfant dans le ghetto de Thessalonique* (Okeanida, 1996, p. 141) : *kaθos etroyan siopila to fruto tus ekane tin emfanisi tu stin trapezaria o jermanos aksiomatikos [...] oli iyan afisi sto piato tus to telefleo komati frutu kali xonepsi ipe ekinos ke sinoðefse ti frasi tu mena anatrixiastiko jelio kanis ðen ton efxaristise ja tin efxi tu* (pendant qu'ils mangeaient silencieusement leur fruit l'officier allemand apparut dans le salon [...] ils avaient tous laissé dans leur assiette le dernier morceau de leur fruit bonne digestion dit-il lui et il accompagna sa phrase d'un rire affreux personne ne le remercia pour son vœu).

La “condition de sincérité”, implicite à tout vœu, peut s'expliciter parfois, lorsque le locuteur accompagne le verbe performatif *souhaiter* d'expressions comme *vraiment*, *sincèrement*, *du fond de mon cœur*, etc. — des expressions analogues étant également utilisées pour le grec, comme : *praymatika* (vraiment), *ilikrina* (sincèrement), etc. Il est vrai que «l'explicitation d'un principe aussi solidement “taken for granted” produit en général l'effet bizarre d'une tautologie» et qu'«expliciter le principe de sincérité qui est censé sous-tendre tout comportement discursif, c'est en quelque chose transgresser la loi d'informativité» (Kerbrat-Orecchioni 1986 : 205) ; cependant, cette redondance n'est pas gratuite, et permet au locuteur de souligner la sincérité de ses énoncés votifs, d’“emphatiser” ses bonnes intentions rituelles, de s'engager plus intensément dans l'acte qu'il est en train de réaliser :

1. Exemple de clôture votive d'un discours inaugurant un colloque : *Je vous souhaite vraiment un excellent colloque.*
2. *su efxome ili krina oti epiθimis* (je te souhaite sincèrement tout ce que tu désires)

3.3. La “condition d'appropriation contextuelle”

Le vœu est un acte étroitement dépendant du contexte qui favorise, impose, tolère ou inspire sa formulation, mais aussi son contenu

propositionnel : afin d'être réussi, le vœu doit donc être contextuellement approprié, qu'il s'agisse du contexte général (spatio-temporel, situationnel, social, etc.), ou du contexte plus spécifique de L2. La "condition d'appropriation contextuelle" est assez vaste, ce qui est lié à la nature de la notion même de contexte, susceptible de réunir une multitude d'éléments :

On entend par "contexte" un ensemble de données aussi hétérogène qu'étendu (et ce théoriquement jusqu'à l'infini, car de proche en proche, le contexte en vient à englober la totalité de l'univers physique et social) (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 106).

Pour formuler un vœu approprié, c'est-à-dire pertinent pragmatiquement, le locuteur doit donc prendre en considération cette condition générique¹⁹, et tenir compte d'un ensemble de données contextuelles qui exercent de fortes contraintes sémantico-pragmatiques sur la formulation de cet acte de langage dans leur pluralité :

La notion de contexte désigne à la fois : 1- des éléments fixes, liés au site, 2- des éléments conjecturels liés à la présence et à l'identité des personnes présentes, mais invariants (ou relativement invariants) et statiques pendant la durée de la rencontre, 3- des implicites et des conventions presupposés ou négociés (Cosnier 1987 : 305).

Malgré le caractère flou de la notion du contexte et *a fortiori* de la "condition d'appropriation contextuelle" du vœu, il est nécessaire de dégager le type de contexte dont dépend sa formulation, puisque cet acte de langage nécessite une certaine implication de la part du locuteur qui doit adapter sa formule votive au contexte, ou parfois le contexte à sa formule. Dans le but de formuler un vœu approprié, L1 puise en effet dans sa compétence encyclopédique pour en tirer des informations relatives au contexte qu'il y a stockées. Cette compétence peut être ancienne ou récente, le contexte l'enrichissant incessamment (la conversation antérieure entre les interactants étant très souvent source de matériel votif).

En gros, le locuteur doit conformer son vœu au "contexte temporel", et au "contexte du destinataire". On entend par "contexte temporel" non seulement les instances temporelles dans lesquelles est inscrite la formulation du vœu, mais aussi toutes les circonstances susceptibles de provoquer des vœux ("contexte situationnel") : il s'agit donc de toutes les

¹⁹ De sorte que pour Kerbrat-Orecchioni (1986 : 240-241), cette condition serait presque synonyme des "conditions de réussite" dans leur ensemble : «ces conditions que l'on peut dire encore d'"appropriation contextuelle"».

formules du type *bonne journée*, *bonne soirée*, *bonne nuit*, dépendant du moment de la journée, des formules comme *bon week-end*, *bon dimanche*, *bonne semaine*, liées aux jours de la semaine, ou encore *bon Noël*, *bonnes Pâques*, etc., formules entraînées par les différentes fêtes qui ponctuent temporellement l'année. Cependant, les erreurs concernant l'appropriation contextuelle d'une formule votive (souhaiter par exemple *joyeuses Pâques* le jour de Noël...) ne sont pas rares et sont dues souvent au caractère automatique et stéréotypé de ces expressions. En outre, formuler un vœu qui soit temporellement approprié ne constitue pas toujours une entreprise évidente. On observe en effet que, même à l'intérieur de la même communauté discursive, la conception de la temporalité est assez relative et subjective, variant d'un locuteur à l'autre (sa perception étant souvent déterminée en fonction aussi des activités et des emplois du temps des locuteurs qui peuvent être assez hétérogènes), ce qui accentue le risque pour le locuteur de commettre des erreurs, du moins selon l'interprétation de son interlocuteur qui peut produire dans ce cas des hétéro-corrections visant à rectifier l'énoncé contextuellement erroné :

Exemple relevé dans un bus, où, à 17h30, lorsque le conducteur, après un petit problème technique retardant légèrement le trajet, adresse un remerciement et un vœu aux passagers : *Nous vous remercions et nous vous souhaitons bonne fin d'après-midi*, une passagère s'empresse aussitôt de rectifier : *Bonne soirée* plutôt, ouais.

Ici intervient également la "loi d'exhaustivité" qui fait qu'il est préférable, à des occasions spécifiques, de clore, par exemple, une interaction avec les formules *bonne année/ kali xronia*, ou *bonnes fêtes/ kales jortes*, au lieu de se limiter simplement à des expressions courantes, comme *bon après-midi/ kalo apojevma*, insuffisantes dans ce contexte.

D'autres formules s'ajustent à un contexte plus spécifique, celui du destinataire : afin que son vœu soit apte à faire davantage plaisir à son destinataire, le locuteur peut personnaliser son énoncé votif en l'adaptant sémantiquement à L2, c'est-à-dire en se référant à son univers plus ou moins privé et à ses valeurs, qui fournissent matière lexicale au vœu et spécifient son contenu sémantique.

Mais si les propriétés du destinataire qui prêtent à la formulation du vœu sont diverses (sa situation physique ou morale, ses projets et ses activités), ce paradigme référentiel n'est pas pour autant infini. Vu que le but du vœu est avant tout la valorisation du destinataire, à travers l'intérêt

que L1 manifeste pour la vie de celui-ci, des contraintes d'ordre sémantique sont exercées sur la formulation du vœu, qui concernent l'univers référentiel dénoté par le vœu. En effet, pour que le vœu conserve tout son pouvoir bénéfique, il ne peut pas être forgé à partir de n'importe quelle propriété de L2, toutes ne se prêtant pas à des vœux ; ainsi, les objets votifs doivent être objectivement positifs (*bonheur/ eftixia*, *santé/ ijja*), ou potentiellement positifs (*bon cinéma/ kalo sinema*), ce qui n'est pas toujours le cas, et il s'avère que la production votive connaît des limites dénotatives. Par exemple, le décalage antinomique entre la valeur illocutoire recherchée dans la partie adjetivale et le contenu sémantique des substantifs rend quelque peu paradoxaux les énoncés du type *bonne vaisselle*, *bonne somatisation*, *bonne galère*, qui, malgré leur aspect ludique, ne garantissent pas l'effet positif sur leur destinataire, leur caractère antiphrastique l'emportant parfois.

Pour que le vœu soit approprié au contexte de L2, il faut non seulement que l'objet dénoté ait un lien avec lui (L1 puisant dans sa compétence encyclopédique liée à son interlocuteur) et qu'il soit positif, mais aussi qu'il fasse partie de son univers de valeurs. Lorsque L1 formule un vœu, il présuppose en général que L2 adhère aux mêmes valeurs que lui, dans la mesure où ils font généralement partie de la même communauté discursive, dont les membres partagent plus ou moins le même système de normes et de croyances, présupposé qui peut prêter à malentendu en situation interculturelle (exemple 1). Souvent, L1 projette ses propres valeurs sur L2, les supposant *a priori* partagées, voire naturelles, en souhaitant à son interlocuteur ce qui lui aurait fait plaisir à lui-même. Donc, si L1 intervient par un vœu sur l'avenir de L2, c'est pour l'"esquisser" verbalement comme L2 le souhaiterait (exemples 2-3), ou du moins comme il suppose que celui-ci le souhaiterait, car parfois il arrive que leurs références ne soient pas convergentes et que par conséquent les effets du vœu ne soient pas toujours assurés, L2 pouvant mettre en cause ce présupposé culturel et idéologique (exemple 4-5) :

1. À cette époque, un maire était plus puissant qu'un député ou un ministre. En 1832, nos protecteurs étrangers du moment (ce ne devait pas être les derniers) nous avaient imposé comme roi un prince bavarois nommé Otto. Le malheureux Otto ne savait pas un mot de grec, mais il s'était mis en tête de faire connaissance avec son peuple, pendant que les cloches carillonnaient, accompagné d'un interprète. Mais un jour, dans un village, un brave paysan l'a accueilli en déclarant à l'interprète : "Voulez-vous souhaiter de ma part à Sa Majesté *bonne chance et bonne santé. Et qu'elle puisse un jour devenir maire d'Athènes*" (Merkouri 1972 : 9).

2. Je vous souhaite à tous une année 2000 à l'image de vos espérances.

3. *su efxome oti poθis* (je te souhaite tout ce que tu désires)

4. L1- *kala xristujena*

bon Noël

L2- *ime vuđistis*

je suis bouddhiste

5. I'm on a plane from Paris to New York and I'm absolutely miserable. I'm thinking back to the 70s, to the post-68 world, when people would tell you to "Have a Nice Day." My mother invented what for me was a completely political exchange, and it went like this : *Have a nice day*. That's alright... I have other plans (Robert Nickas, «Cultural Permissions — A Rejected Text : Live in your head», *ACME Journal* 1-3, New York, 1994, p. 86).

L1 peut, lorsqu'il n'est pas sûr de partager les mêmes valeurs que L2, prendre quelques précautions avant de formuler son vœu (exemple 1), ou renoncer à ses propres valeurs au profit de son interlocuteur, cas dans lequel il fait preuve d'une sorte de générosité votive. Plus L1 s'éloigne de ses valeurs pour formuler un vœu approprié à celles de L2, plus son acte est poli et obligeant, et ce renoncement peut être aussi bien réactif qu'initiatif ; L2 peut non seulement accepter malgré tout la proposition votive de L1, mais aussi lui renvoyer en outre un vœu analogue, en se montrant d'autant plus généreux (exemple 2) :

1. L1 qui vient de se marier reçoit les vœux de L2, et a recours à des préliminaires pour tester les valeurs et les désirs de L2 avant de lui renvoyer le vœu :

L1- *na su po ke sta ðika su*
je peux te souhaiter et à ton mariage aussi

L2- *ne*
oui

L1- *tote ke sta ðika su*
et à ton mariage aussi alors

2. Clôture votive d'une émission télévisuelle (L1 : journaliste, L2 : écrivain invité) :

L1- *sas efxome kali anastasi an ke iste aθeos ke ðen pistevete*
je vous souhaite bonne résurrection bien que vous soyez athée
et que vous ne croyiez pas

L2- *sas efxome kalo pasxa*
je vous souhaitez bonnes Pâques

L1- *efxaristo poli naste kala*
merci beaucoup que vous vous portiez bien

Cependant, on observe qu'il existe certains contextes qui ne sont pas favorables aux vœux, et qui réduisent la possibilité d'en formuler, voire

l'excluent complètement, des contextes dans lesquels le vœu ne peut en aucune manière être un acte approprié. En effet, le vœu incluant une promesse positive de bonheur, il ne peut être formulé dans un contexte extra-conversationnel qui peut être jugé plutôt "malheureux", à moins d'être manié avec prudence sur le plan sémantique. Malgré sa valeur compensatoire, le vœu ne peut en effet annoncer un monde futur heureux que si ce désir semble possible et réalisable, et un présent plutôt triste diminue cette probabilité.

Il faut donc que le contexte soit favorable à la production de vœux. Si le cadre situationnel dans lequel se déroule la conversation est triste, voire dramatique, un optimisme exagéré pour l'avenir apparaîtrait comme déplacé, et le vœu passerait alors pour de la pure "provocation" (exemple 1). Ainsi, formuler un vœu serait en quelque sorte prévoir quelque chose de positif, or parfois cette prédiction est complètement improbable (exemple 2), ou L2 la juge comme telle (exemple 3) :

1. *Souhaiter la bonne année*, dans le monde comme il va, mais c'est tout simplement de l'inconscience, de l'outrecuidance, de la provocation²⁰! Le dernier mot sur cette stupide habitude a été dit par l'un de nos plus fameux hommes de lettres et de pinceaux. C'était il y a vingt ans, ça n'a pas pris une ride. Écoutons plutôt notre penseur. "Comment voulez-vous que cette année soit bonne? Le marasme n'a jamais été aussi épais! Nous naviguons sur un abîme prêt à verser dans le précipice. L'humanité frigorifiée, n'étant plus couverte que d'impôts, grelottera devant des repas froids où la nouille de récupération, triste et lamentable, se figera d'épouvante devant son propre prix! Les chômeurs exaspérés se croiseront les bras. On verra les automobilistes dans la rue. Le pain sera réduit en miettes et la pénurie de papier rongera jusqu'au format des billets de banque. Tout contribuable n'atteignant pas un minimum d'impôts sera lourdement pénalisé. Les quotidiens paraîtront tous les deux jours. Il faudra des tickets pour être autorisé à se ronger les ongles. Les effusions chaleureuses seront frappées d'une taxe de prodigalité!" [...] Les amateurs de la bande dessinée auront reconnu la prose inimitable d'Achille Talon, cerveau-choc [...]. Le bouillant Achille, donc, répond par cette diatribe à son voisin Hilarion Lefuneste qui lui souhaite naïvement la bonne année. Passons sur l'excès du propos, et sur l'inspiration manifestement droitière du dit Achille. La vérité, aveuglante, est qu'il ne peut en aucun cas y avoir de bonne année. [...] Mais une chose est sûre : 1997, l'année des espoirs ranimés, s'achève dans l'incertitude. En se prédisant bonne année l'an dernier, on n'avait qu'à moitié raison. Le monde a "fait" du 4,2% de moyenne aux trois premiers trimestres, et maintenant personne ne sait plus. Pour plus de sûreté, faisons comme Achille Talon : attendons, annonçons, affirmons la catastrophe. Il ne manque pas de malheurs ici-bas pour étayer cette thèse. Et comme ça, au moins, on ne risquera pas d'être déçu! (*Le Monde*, Chronique par Sophie Gherardi intitulée "Bonne année vous-mêmes!").

²⁰ L'article est illustré de la réplique produite par le héros de la B.D. en question : «Seraît-ce de la provocation?».

2. Échange extrait du film *Underground* (E. Kusturica), déroulé dans un contexte de guerre :

L1- *bonne année*

L2- elle n'est pas bonne

3. Exemple d'une émission télévisuelle, où lorsque la journaliste demande à l'invité s'il est possible de lui adresser des vœux à l'occasion de Pâques, étant donné qu'il est athée, ce dernier explique son refus de formuler des vœux de "résurrection" dans un contexte de mort : *i elaða ine nekri otan leo xristos anesti i kali anastasi pros ta ki vaðizo eyo ðe boro na po xristos anesti i kali anastasi jati vlepo mono ðanato* (la Grèce est morte quand je souhaite le Christ est ressuscité ou bonne résurrection c'est vers la mort que je me dirige moi je ne peux pas souhaiter le Christ est ressuscité ou bonne résurrection parce que je ne vois que la mort).

Le contexte strictement verbal, c'est-à-dire le cotexte, peut réduire aussi la possibilité de produire des vœux. Après une conversation "malheureuse", ou même un discours monologal plutôt négatif, il semble difficile de se lancer dans une fin trop heureuse, et de préconiser un avenir démesurément optimiste à travers une formule votive qui peut paraître désormais "osée", cette sensation venant probablement de l'incompatibilité entre "FTAs" et "FFAs" qui ne peuvent pas cohabiter facilement :

1. Dans cet extrait, tiré du roman d'Alison Lurie, *Foreign Affairs*, Vinnie semble sidérée devant le comportement votif de Barbie, qui vient juste de lui annoncer la mort de Chuck, leur amant et père respectivement — et le contexte et le cotexte semblent ici inextricablement mêlés : "Thanks for everything, Professor Miner. Have a nice day." No, Vinnie thinks, shutting the door behind Barbie. It's too bad what Chuck would have wanted. There's nothing she can do for someone who, *on an occasion like this*, would say "Have a nice day".

2. Dans une émission télévisuelle, une téléspectatrice exprime son indignation devant le comportement votif d'un journaliste qui ose (systématiquement) clore ainsi le journal des informations (d'habitude assez catastrophique) : *Je vous souhaitez une excellente soirée* — au lieu de se contenter de la version plus raisonnable selon elle (et adoptée par tous les autres journalistes) : *Je vous souhaitez une bonne soirée*. Cet exemple montre également l'importance du contenu propositionnel dans la formulation du vœu ; même un adjectif mal placé, disproportionné peut rendre le vœu inapproprié, la positivité du vœu connaissant différents degrés : "bon", "très bon", "excellent", etc., tous ces termes semblant ne pas être très anodins, malgré leur caractère fortement routinisé.

3. Quand je regarde la télévision, c'est la guerre partout. Le soir, quand la présentatrice dit : "Dormez bien", moi je ne dors plus. Je me sens mal (*Libération*, avril 1998, article sous-titré : «Bernard Heisig, 73 ans, peintre, ancien S.S. et ancien communiste, s'exposera finalement au parlement allemand. Sa venue a fait scandale»).

4. Dans une banque, un employé vient d'annoncer à son client qu'il était privé de chéquier et de carte bancaire, avant de lui adresser le vœu suivant : *Passez une très bonne journée.*

Le locuteur peut cependant avoir recours à une précaution, accompagnant son énoncé votif d'un commentaire, ou d'un marqueur, avouant l'impuissance du vœu, et son inappropriation dans certaines situations :

1. Intervention votive, tirée du film *Le père Noël est une ordure*, où le locuteur commente l'"inappropriation" de sa formule produite un soir de Noël, où il ne se passe que des catastrophes diverses entre les interactants : Alors monsieur joyeux Noël si je puis dire.

2. L1, après une conversation un peu stressante sur les problèmes de L2, finit par lui dire lors de la clôture de leur interaction : *Bonne soirée quand même.*

La prise en compte du contexte des interactants, c'est-à-dire de leurs situations respectives, est aussi un facteur déterminant dans l'appropriation de l'énoncé votif. Tout comme le contexte plus général, il faut que les situations des interlocuteurs ne soient pas trop "malheureuses", mais propices à des vœux, et cela qu'il s'agisse de L1 ou de L2. En outre, il faut qu'il existe une certaine analogie entre leurs situations, nécessaire pour que le vœu soit un acte pertinent pour L1 et valorisant pour L2.

Lorsque le locuteur est lui-même dans un état délicat, ses énoncés votifs n'ont plus exactement les mêmes effets que d'habitude. En principe, la formulation votive présuppose que L1 souhaite à L2 ce qu'il peut avoir lui aussi, ou ce qu'il a déjà (exemple 1). En d'autres termes, le vœu doit être réalisable non seulement pour L2, mais potentiellement pour L1 aussi, qui doit être également en mesure de posséder, quand il ne le possède pas déjà, l'objet souhaité — d'où l'embarras créé par des vœux provenant de locuteurs démunis et privés d'une possibilité analogue d'avenir heureux (exemples 2-3) :

1. *eyo efxome se olo ton kosmo na exi tin iðia tixi pu ixa ki eyo* (moi je souhaite à tout le monde d'avoir la même chance que j'ai eue moi-même)

2. *Happy Christmas from the homeless* : provenant de locuteurs défavorisés, cette formule votive, stéréotypée et en principe anodine, semble paradoxale et crée un effet bizarre chez ses destinataires qu'elle met mal à l'aise, en se convertissant finalement en une tournure militante et provocatrice.

3. Dans le métro, un SDF qui fait la manche souhaite à un passager qui ne lui a rien donné : Merci beaucoup *bonne soirée bon courage*, produisant en fait un triple "FTA" révolté (le caractère ironique du remerciement déteint évidemment sur les vœux).

Cette implication du locuteur est sans doute liée au fait que l'on souhaite souvent à autrui ce que l'on se souhaite à soi-même (exemple 1), ou ce que l'on aimera qu'on nous souhaite (exemple 2), désir qui se réalise parfois, lorsque l'échange est symétrique et que L2 renvoie le vœu à L1 (exemple 3) :

1. "Je vous souhaite, pour l'année à venir, tout ce que je me souhaite". Plus clair, on ne peut pas : quand je parle de vous, c'est toujours à moi que je pense, lit-on entre les lignes à l'encre dorée. Et puisque je vous aime autant que je m'aime, je fais vôtres mes propres désirs (extrait d'un article publié dans le *Nouvel Observateur* et écrit à partir de carte-postales que des lecteurs ont envoyées pour le nouvel an).

2. L1, qui est en train de rédiger sa thèse de façon très intensive, souhaite abondamment et à la moindre occasion *bon courage* à ses interlocuteurs, qui ne peuvent ne pas lui renvoyer le vœu sans une certaine surprise (*ben ... toi aussi*), ou produire divers commentaires d'étonnement (*c'est surtout toi qui en a besoin en ce moment*), afin de rétablir l'équilibre entre eux.

3. L1- *kales ðiakopes*
bonnes vacances
L2- *efxaristo episis*
merci de même

Parallèlement, face à un interlocuteur qui est dans une situation difficile, le locuteur doit contrôler ses pulsions votives qui peuvent paraître désobligeantes pour L2. La situation de L2 doit être favorable au vœu — sinon le vœu peut devenir menaçant pour lui et le locuteur risque de se sentir gêné (exemple 1) —, ou du moins équivalente à celle de L1, qui est presupposée être également bonne, un déséquilibre entre les situations des interactants contraignant la production ou le renvoi de vœux (exemples 2-3) :

1. Une locutrice souhaite *bonne journée* à un SDF et commente ensuite qu'elle ressent de la honte, et que son attitude s'apparentait à de l'indécence.

2. Échange entre L1 qui travaille la nuit dans un parking et L2 qui s'en va en voiture :

L1- *bonne nuit*
L2- *vous de même enfin c'est une façon de dire*

3. Récit d'une locutrice traumatisée par un vœu déplacé selon elle : *mu klini to tilefono ke mu lei kalo pasxa eno iksere oti eyo imuna olomonaxi to pasxa* (il raccroche le téléphone et me dit bonnes Pâques alors qu'il savait que j'étais toute seule à Pâques).

L'embarras éprouvé par les locuteurs devant tous ces vœux mal appropriés ne provient pas uniquement du fait que le destinataire n'est pas en position d'obtenir l'objet souhaité, mais semble être également lié à l'existence d'un certain déséquilibre entre les interlocuteurs. Le vœu devient dans ce cas impuissant illocutoirement et relationnellement, et risque de se transformer en menace pour le destinataire du vœu, mais aussi par ricochet pour le locuteur. C'est cette situation de décalage et d'inégalité entre les situations des interactants qui fait que, dans les magasins par exemple, les vœux du type *bonne journée*, *bonne soirée*, etc. proviennent le plus souvent des vendeurs, tandis que les clients non seulement prennent moins ce genre d'initiatives, mais hésitent dans la majorité des cas à renvoyer ces vœux de peur d'offusquer leurs destinataires du fait que, dans ce contexte précis, ils se trouvent dans une situation privilégiée par rapport à ces derniers. Une certaine symétrie entre les interactants semble en effet très importante pour l'échange harmonieux de vœux et pour la préservation de leur valeur de "FFA".

Le vœu constitue donc un acte particulièrement dépendant du contexte : un équilibre entre tous ces facteurs contextuels doit être à la base de toute formulation votive, pour qu'elle soit réussie et satisfaisante.

3.4. La "condition de temporalité"

Acte prospectif (*pre-event act*²¹), tourné vers l'avenir, le vœu impose par définition une contrainte temporelle incontournable au locuteur qui doit produire l'énoncé votif avant l'échéance dénotée par son contenu propositionnel, sa formulation décalée pouvant le rendre complètement agrammatical pragmatiquement et menaçant pour L2 — surtout lorsque ce décalage est lié à une compétence encyclopédique réduite de la part du locuteur au sujet de L2 (exemple 1), ce qui peut être adouci parfois par des précautions verbales qui atténuent cet effet (exemple 2) :

²¹ Blum-Kulka, House et Kasper (eds) (1989 : 11).

1. Exemple téléphonique : L1, ignorant que L2 a déjà accouché, lui souhaite *bon accouchement*, en commettant un impair votif assez vexant pour L2.

2. Exemple de correspondance : *Bon courage pour ton mémoire de D.E.A., si tu ne l'as pas encore soutenu.*

Sur cette condition temporelle générale qui est essentielle et implicite pour tout vœu, vient se greffer une autre condition annexe, étroitement liée à celle-ci ; condition double — qui constitue parfois une véritable double contrainte pour les interactants — puisqu'elle consiste, d'une part, à *ne pas formuler le vœu trop tard*, et, d'autre part, à *ne pas le formuler trop tôt* (afin que L1 et L2 aient peu de chances de se revoir avant), par rapport toujours à l'échéance concernée bien évidemment.

La condition qui veut que le vœu ne soit pas formulé trop tard concerne surtout toutes les expressions déclenchées par le contexte situationnel, dont la formulation est assez contraignante, dans la mesure où non seulement il est préférable, sinon obligatoire, de formuler des vœux dans certaines circonstances, mais où il faut également que cette formulation se réalise dans des délais plus ou moins fixes. Le vœu risque sinon de ne pas être compris, surtout s'il ne désigne pas par son contenu sémantique la situation qui le déclenche :

Échange attesté dix jours après Pâques :

L1- *xronia pola*

nombreuses années

L2- *xronia pola ja to pasxa enoite*

nombreuses années pour Pâques vous voulez dire

En cas de formulation tardive, le vœu est souvent accompagné de diverses manifestations de prise en compte de ce décalage temporel, comme l'emploi de marqueurs du type *quand même* (exemple 1), de commentaires "métavotifs", verbaux ou non verbaux (exemple 2), de modalisateurs et de justifications (exemple 3) :

1. *Bonne année quand même.*

2. *Bonne année mieux vaut tard que jamais (rires).*

3. *Je voulais te souhaiter une bonne année un peu tardivement.*

Cependant un petit retard dans la formulation du vœu est toléré, lorsque L1 n'a pas revu L2 à temps, et n'a donc pas eu la possibilité de lui adresser un vœu plus tôt — ce type d'expressions étant formulées de préférence lors de la première rencontre entre les interactants (exemples 1-2) :

1. L1 souhaite à L2 *joyeuses Pâques* deux semaines environ après Pâques, c'est-à-dire lorsqu'il le revoit pour la première fois.

2. Émission télévisuelle quotidienne qui débute exceptionnellement sa semaine un mardi à cause d'un jour férié la veille : *kalispera kali evđomađa eprepe na to pume xđes ala to 1eme simera* (bonsoir bonne semaine on aurait dû dire ça hier mais on le dit aujourd'hui).

D'autre part, le vœu ne doit pas non plus être formulé trop tôt, la majorité des formules votives étant difficilement tolérées avant un moment plus ou moins précis et relativement fixe — on ne peut pas par exemple souhaiter *bon week-end* avant le vendredi (exemple 1) —, et une formulation anticipée crée des effets bizarres et suscite parfois l'incompréhension de L2 (exemple 2). Pourtant, certaines déviations par rapport au moment de formulation considéré comme approprié sont justifiées par le contexte précis, qui peut parfois élargir un peu cette condition temporelle (exemple 3) :

1. Durant une émission télévisuelle (se déroulant tous les jours de la semaine, sauf le week-end), l'un des animateurs commet une erreur votive par l'anticipation involontaire d'une expression formulée en principe le dernier jour de leur semaine télévisuelle, anticipation votive qui précipite donc la fin des émissions ; L1 se rend compte de son "raté" votif trop tard, c'est pourquoi L2 (animateur, également) rectifie ou plutôt réfute vite son vœu (lui rappelant cette "condition de temporalité"), tandis que le troisième animateur tente de lui "sauver la face" et profite de cette maladresse pour adresser du même coup un compliment à leur invité :

L1- *kalo savatokiriako* lejete
bon week-end est-ce que ça se dit

L2- *oxi ine pempti andrea*
non on est jeudi Andréa

L3- *fenete eniose jematos apo ti simerini mas sizitisi me ton kalesmeno*
mas
apparemment il a dû se sentir comblé aujourd'hui de notre conversation
avec notre invité

2. Though he isn't leaving for several weeks, *they wish him a pleasant journey back to "the States"* as if he were just about to step onto a plane (Alison Lurie, *Foreign Affairs*).

3. Il n'est pas surprenant, par exemple, que l'expression *Bonne fin de semaine*, formulée normalement le vendredi, soit adressé par un kinésithérapeute à un de ses patients un mercredi, jour de leur dernière séance pour la semaine.

Le fait que deux personnes qui ne doivent pas se revoir avant longtemps puissent formuler des vœux de manière un peu précoce est certainement lié à une autre condition d'emploi qui veut que L1 et L2 aient peu de chances de se rencontrer à nouveau avant l'échéance concernée²². Si L1 ne doit pas revoir L2 entre temps, c'est parce que le vœu couvre en général (ou du moins se situe dans) la durée de séparation des interactants, ce que souligne l'expression *d'ici là* accompagnant souvent le vœu (exemple 1), ou d'autres commentaires spécifiant les limites du vœu dans le temps (exemple 2) :

1. Exemple de correspondance : À jeudi donc. *Travaille bien d'ici là.*

2. Exemple relevé dans le T.G.V., où les voyageurs sont invités à visiter le bar : Dans l'attente de votre visite, *nous vous souhaitons un agréable voyage.* Formuler ce vœu sans limiter sa validité durant "l'attente" des voyageurs, serait presque une tentative de dissuasion encourageant presque les voyageurs à éviter le bar.

Au cas où L1 n'est pas vraiment sûr de ne pas revoir L2, il peut formuler quand même son vœu, mais en explicitant la possibilité que ce ne soit pas leur dernière rencontre sous forme de précaution :

1. Message de répondeur : Ben *bon dimanche* hein si je t'ai pas dans la journée.

2. Petit mot adressé par L1 à L2, sa colocataire : Si je ne te vois pas ce soir, *je te souhaite une douce soirée et une nuit réparatrice...*

3. L1- *elpizo na sas ksanaðo to vraði alias kalo ximona*
j'espère vous revoir ce soir sinon bon hiver
L2- *alias kali andamosi*
sinon bonnes retrouvailles

Si la durée du vœu correspond normalement à la période d'absence de L2, cela n'est pas vrai pour les formules à contenu général (du type *soyez heureux/ na iste eftixismeni*) qui ne concernent pas l'avenir proche

²² C'est cette condition qui explique la reproduction du même vœu dans le bus d'Air France à chaque arrêt de l'aéroport (*Air France vous souhaite un très agréable voyage*) : renouveler la formulation de cette expression chaque fois que des passagers descendant est une façon de respecter cette "condition de temporalité", qui serait transgessée pour ceux qui descendant après, si le vœu était formulé une fois pour toutes, donc trop tôt pour certains passagers.

de L2, mais l'ensemble de sa vie future : ces expressions n'obéissent donc pas à cette condition de ne pas revoir L2, quasiment impossible à respecter.

En même temps, c'est lorsque L1 ne verra pas L2 pendant longtemps qu'il ose des vœux plus généraux, qui s'éloignent de la réalité immédiate et concrète. Cette condition est donc contraignante non seulement quant à la possibilité de formulation mais aussi quant au choix de l'expression. L1 préfère adresser à L2 un vœu plus général et plus chargé émotionnellement (exemple : *je te souhaite beaucoup de bonheur/ su efxome poli eftixia*), lorsqu'il risque de ne plus le revoir ou de ne le revoir que dans très longtemps, au lieu de se contenter d'un vœu à court terme, qui fait référence aux activités immédiates de L2 (*bon cinéma/ kalo sinema*). Et quand il opte pour un vœu plus anodin, c'est plutôt pour dédramatiser cette séparation.

Mais le moment approprié pour formuler ses vœux est toujours un peu flou et susceptible de varier dans les interactions : «À partir de quand et jusqu'à quand est-il convenable d'offrir ses vœux de nouvel an?» (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 78).

3.5. La “condition d’emplacement dans l’interaction”

L'emplacement du vœu dans l'interaction constitue, avec l'appropriation contextuelle, l'une des deux "conditions de réussite" principales de cet acte de langage, comme cela a été signalé par Kerbrat-Orecchioni (1990 : 196) :

L'emploi des expressions votives est soumis à de nombreuses contraintes, en ce qui concerne leur emplacement dans le déroulement de l'interaction (place attitrée pour la plupart d'entre elles : la séquence de clôture), ainsi que leur appropriation contextuelle (si certaines formules, comme "bonne continuation", sont passe-partout, la plupart d'entre elles sont liées à un moment de la journée, ou à des circonstances bien précises).

Acte fortement routinisé, le vœu est un acte difficilement mobile dans le texte conversationnel et son emplacement détermine son rôle interactionnel et sa valeur pragmatique. La plupart des formules votives ont donc une place plus ou moins fixe et relativement imposée, se localisant notamment dans les deux séquences les plus rituelles et les plus structurées de l'interaction, l'ouverture et la clôture. On peut encore une fois

rapprocher les vœux des salutations, selon la vision qu'en propose Goffman (1974 : 38-39) :

Lorsque commence une rencontre, directe ou médiatisée, les participants entretiennent déjà un certain type de relations sociales, et s'attendent à garder entre eux à l'avenir des rapports déterminés. C'est là une des façons dont les contacts sociaux s'engrènent sur la société qui les entoure. On peut alors concevoir une grande partie de l'activité interne à la rencontre comme étant un effort de la part des participants pour surmonter tous les événements imprévus qui risqueraient de les faire voir sous un jour fâcheux, sans pour autant rompre leurs relations. Et si ces relations sont en train de changer, on cherchera à amener la rencontre à une conclusion satisfaisante, sans entraver le développement attendu. Un tel point de vue explique bien, par exemple, ces petites cérémonies que sont les salutations et les adieux. Les premières servent à montrer que la relation, en général relativement exempte d'hostilité, n'a pas changé depuis la dernière rencontre. Les adieux résument l'effet de la rencontre sur les relations, et en indiquent l'évolution possible. La chaleur des salutations compense le relâchement des rapports dû à l'absence antérieure, de même que la chaleur des adieux rachète le tort que va causer la séparation à venir.

Sont placées en séquence d'ouverture les formules votives qui sont déclenchées par des événements extra-conversationnels : ces expressions dont la formulation est plus ou moins contraignante selon les situations doivent généralement se produire lors de la première rencontre entre les interlocuteurs et figurer au tout début de leur échange verbal. Comme les salutations initiales, le vœu d'ouverture possède une fonction phatique capitale, permettant d'ouvrir les canaux communicatifs et de lancer la conversation, fonction qu'il peut assumer seul, en remplaçant les salutations (le contexte pouvant imposer une orientation en faveur de l'acte de vœu), ou en les accompagnant (les précédant, ou les suivant) :

Bonsoir et bienvenue rue du Palais d'été en cette ambiance hivernale.

Un placement décalé du vœu d'ouverture peut entraîner des excuses de la part du locuteur, car cet oubli momentané, même réparé, risque de blesser le narcissisme du destinataire, et de faire perdre la face au locuteur distrait, notamment lorsqu'il s'agit d'une occasion personnelle déclenchant le vœu, comme par exemple l'anniversaire ou la "fête du nom" (blessure qui peut s'aggraver lorsque les interactants se trouvent dans une relation d'intimité) :

Exemple tiré d'une émission télévisuelle interactive, où, en plein milieu d'une conversation téléphonique, L1 s'excuse de la formulation tardive de son vœu adressé à L2 pour sa fête, tandis que ce dernier produit une réaction rassurante :

L1- *katarxin xronia pola ðe su ipa siynomi e ksexasa*
d'abord nombreuses années je ne t'ai pas dit pardon hein j'ai oublié

L2- *ke ti ejine*
et alors

Un très grand nombre de formules votives sont placées en séquence de clôture, et leur fonction interactionnelle est de réaliser de façon irénique et optimiste la fin de la conversation et la séparation des participants, qui valorisent mutuellement leurs faces avec des rituels confirmatifs pour éliminer tout soupçon d'incertitude et d'insécurité relationnelles que pourrait provoquer la rupture de l'interaction. Le vœu de clôture signifiant l'arrivée au terme de l'interaction, il doit figurer seulement à la fin de la conversation, mutuellement préparée par les interactants. Une formulation trop précoce du vœu peut trahir le désir du locuteur d'anticiper la fin de la conversation et de précipiter sa séparation avec son interlocuteur, et cet empressement impatient peut provoquer chez le destinataire du vœu un sentiment de rejet, parfois justifié :

Exemple relevé dans un bus où L1 et L2, étudiants, font connaissance, après avoir découvert leur "grécité" réciproque. En plein milieu de trajet, et bien que leur destination soit la même, L1 introduit un vœu, et met à terme aussi bien leur interaction que leur histoire conversationnelle, vu la nature de la formule employée qui annule toute perspective de renouvellement relationnel dans l'avenir. L2 renvoie le vœu avec un peu de gêne, souhaitant à L1 un séjour agréable en France, séjour qu'ils ne risquent pas de partager, étant donné l'initiative votive de L1 qui en exclut toute probabilité :

L1- *kali staðioðromia*
bonne carrière

L2- *efxaristo episis ki esis kala na perasete*
merci de même et vous que vous passiez un bon moment (en France)

Mais comme l'échange communicatif est co-produit par les partenaires de l'interaction, sa fin peut prêter à négociation, et le vœu se transforme ainsi en pré-clôture. L2 peut prolonger l'interaction en relançant un nouveau thème, parfois déclenché par la formule votive elle-même, qui, utilisée par L1 pour faire le bilan de l'interaction en train de se terminer (il rappelle ainsi rétroactivement son intérêt pour la conversation passée, le contexte donnant souvent matière à la formulation de vœux), peut ranimer les débats. L2 peut encore allonger simplement la séquence de clôture, qui risque d'être assez longue, en produisant à son tour des rituels, plus ou

moins abondants, ou en réitérant des vœux, manifestations hyperboliques qui sont parfois proportionnelles à l'ampleur de la séparation :

Un adieu est orienté non pas vers l'achèvement de la manifestation sociale où il s'insère, mais vers le prochain et brusque déclin de la possibilité de telles réunions, au moins pour un temps. Et plus la séparation promet d'être durable et totale, plus le rituel est expansif (Goffman 1973 : 95).

Le vœu est beaucoup plus rarement placé dans le corps de l'interaction, et il s'agit là d'un emploi assez marginal de cet acte de langage. Il peut être ainsi introduit dans le corps conversationnel, et contribuer à la clôture d'une séquence thématique, le locuteur s'en servant pour changer de sujet de conversation, voire d'interlocuteur (exemple 1) ; le vœu peut également être inséré dans une intervention plus longue produite par le locuteur qui utilise le vœu de façon argumentative afin de soutenir ou d'illustrer ses propos positifs sur L2 (exemple 2) ; une formule du type *bonne chance/ kali tixi*, ou *bon courage/ kalo kurajo* peut également être adressée à L2, lorsque celui-ci raconte des événements qui nécessitent de la part de l'interlocuteur un soutien votif immédiat²³ ; enfin, en grec cet emplacement est d'une manière générale beaucoup plus fréquemment attesté dans les conversations quotidiennes (exemple 3) :

1. L1 adresse un vœu à L2, avant de se tourner vers un autre interlocuteur :

L1- vous faites quoi
L2- je prépare une thèse
L1- *bonne chance*
L2- merci

2. À la fin d'une journée d'études, un des participants prend la parole pour exprimer son enthousiasme vis-à-vis du travail de l'équipe qui vient de présenter sa recherche, à laquelle il adresse également un vœu, longtemps avant la fin de sa très flatteuse intervention : Donc *longue vie à votre groupe de recherche* quoi.

3. L1- *telioses tis spuðes su*
tu as fini tes études
L2- ne
oui
L1- *kali staðioðromia tote*
bonne carrière alors

²³ Le fait d'éternuer provoque également dans les deux cultures la formulation d'une expression votive adressée à la personne qui vient d'éternuer : *à tes souhaits/ jítses* (petites santés).

Si les cas précédents sont plutôt rares (et notamment en français), il existe une occasion, le *toast*, qui est propice à la production de vœux dans le corps de l’interaction. Le toast est un genre communicatif qui constitue un lieu privilégié pour l’expression votive des émotions dans certaines situations²⁴.

L’emplacement du vœu est donc stable et un décalage arbitraire de sa formulation dans l’interaction peut attribuer une signification différente à l’énoncé votif et le perturber illocutoirement. S’il existe peu de formules votives qui soient vraiment mobiles dans le texte conversationnel — la plupart d’entre elles ayant une place attitrée —, il y en a toutefois qui peuvent être réitérées pendant l’interaction. Il arrive en effet que le locuteur reprenne en clôture une formule “situationnelle” (par exemple, *bon anniversaire*) qu’il a déjà produite en ouverture, et reprise éventuellement pendant les toasts. Cette répétitivité est caractéristique des actes relevant de la “politesse positive”, souvent considérablement amplifiés et hyperbolisés.

3.6. L’attitude des locuteurs vis-à-vis des “conditions de réussite”

Les “conditions de réussite” représentant les “présupposés pragmatiques” du vœu, c’est-à-dire des normes implicites au fonctionnement de cet acte de langage, les locuteurs peuvent adopter différentes attitudes face à ces contraintes invisibles mais puissantes ; attitudes qui consistent de manière générale soit à respecter et à appliquer de façon appropriée ces conventions implicites, soit à les transgresser, involontairement ou délibérément.

Afin de produire un vœu réussi, le locuteur mobilise sa compétence pragmatique, et il parvient, en procédant à des calculs inférentiels implicites²⁵, à une bonne application des “conditions de réussite”, et à l’adoption du comportement approprié et attendu par son interlocuteur, qui procède de la même manière, dans le but d’interpréter correctement l’énoncé et de réagir convenablement à son tour. Bien que tout sujet parlant dispose d’une compétence pragmatique, acquise au sein d’un ethnolecte,

²⁴ «Toasts represent a form of regulated emotive communication» (Kotthoff 1995 : 354).

²⁵ «Chaque locuteur se livre à un “calcul” inférentiel fondé sur les faits suivants : 1. la signification conventionnelle des mots utilisés ; 2. le principe de coopération et ses conséquences ; 3. le contexte de l’énonciation ; 4. le fait (ou fait supposé) que les items pertinents entrant dans les catégories précédentes sont accessibles aux deux participants, et que ces derniers le savent et le tiennent pour acquis» (Cosnier 1998 : 114).

qui lui permet de faire les inférences nécessaires pour l'appropriation de ses actes de langage, cette compétence rituelle (votive, en l'occurrence) n'est pas une acquisition rigide et immuable, mais bien au contraire, elle est susceptible d'évoluer et de se redéfinir chaque fois que les locuteurs sont en train de communiquer.

C'est pourquoi l'entreprise inférentielle n'est pas toujours anodine, la compétence pragmatique ne mettant pas le locuteur à l'abri de tout risque d'erreur. Rien ne peut garantir d'avance la réussite totale d'un vœu, qui semble être toujours un peu réinventé, le produit vivant de cette dynamique unique que forment à chaque instant conversationnel le locuteur, l'interlocuteur et le contexte. Lorsqu'on observe les conversations quotidiennes, on constate qu'il n'est pas rare que les "conditions de réussite" du vœu soient transgressées : cette transgression consiste en une insatisfaction des attentes pragmatiques des interlocuteurs, et peut se situer soit dans l'intervention votive, soit dans l'intervention réactive, lorsque L2 produit un enchaînement atypique.

Cette violation des normes votives peut être involontaire, accidentelle, et constituer une sorte de "gaffe votive". Les "ratés votifs" sont très révélateurs, comme toute transgression, des conditions qui régissent l'emploi de cet acte de langage, car ils en constituent des preuves *a contrario*, explicitant ces normes intériorisées par les locuteurs, lesquels y obéissent de manière naturelle et spontanée. Le caractère automatique et stéréotypé du rituel votif, loin de préserver les locuteurs d'échecs potentiels, en favorise au contraire la production, tout réflexe étant facilement déplacé, et susceptible de devenir un piège, au lieu d'offrir de la sécurité. Plus un acte est ritualisé, plus il est exposé à l'échec perlocutoire :

Il semble d'abord évident que l'échec [...] soit un mal auquel sont exposés tous les actes qui ont le caractère général d'un rite ou d'une cérémonie : donc tous les actes conventionnels (Austin 1970 : 52).

En cas d'échec perlocutoire, le vœu peut se transformer en véritable "FTA" qui risque de froisser L2, et comme il s'agit d'un acte puissant relationnellement, plus l'enjeu interpersonnel est important, plus la menace est douloureuse :

Certains actes qui constituent en principe plutôt des anti-FTAs peuvent se métamorphoser en FTAs (Kerbrat-Orecchioni 1992 : 266).

Cependant, on observe également que les locuteurs se livrent souvent lors des conversations à une transgression délibérée des conditions votives. Cette déviation voulue, consciente et provocatrice vise à la création d'une surprise, entraînée par la création d'une certaine antinomie, située à tous les niveaux de la formulation (pragmatique, sémantique, morpho-syntaxique). Cet emploi antiphrastique du vœu lui enlève totalement sa valeur illocutoire, le locuteur n'ayant plus comme but de valoriser son interlocuteur, et détournant l'énoncé votif à des fins ludiques ou humoristiques, voire parfois nettement ironiques et menaçantes. L'antiphrase votive est, comme tout énoncé votif, rituelle et normative à son tour — parfois conventionnelle et lexicalisée, comme dans l'expression *je vous souhaite bien du plaisir*²⁶ —, car le locuteur exploite la norme pour se retourner contre la norme elle-même, et L2 arrive à décoder l'énoncé grâce à sa connaissance de cette norme. C'est également le cas de la personnalisation d'un énoncé votif, qui, lorsqu'elle devient excessive (quant aux référents votifs sélectionnés par exemple), constitue déjà une forme de transgression, le locuteur poussant trop loin les possibilités créatrices offertes par le rituel.

4. PETITE TYPOLOGIE DES VŒUX

L'observation du vœu, tel qu'il fonctionne dans les interactions françaises et grecques, donne corps à l'hypothèse de l'existence dans les deux ethnolectes de deux types d'énoncés votifs, et révèle un acte non pas uniforme, mais plutôt double pragmatiquement, les formules votives se répartissant, en fonction des valeurs pratiques qui les spécifient, ainsi que des "conditions de réussite" particulières auxquelles elles obéissent, en deux catégories générales.

Il est en effet possible de distinguer globalement, à l'intérieur du même acte de langage, deux types de vœux : les *vœux "situationnels"*, et les *vœux "interactionnels"*. Les termes choisis dans le but d'opérer cette distinction typologique, qui semble fondamentale pour la description ethnolectale de cet acte rituel, ne sont que partiellement satisfaisants, et

²⁶ C'est aussi le cas de certaines formules grecques, conventionnellement antiphrastiques, comme : *kala kskipnituria* (bon réveil), à quelqu'un qui s'est réveillé tard, ou qui a mis du temps avant de comprendre quelque chose ; *kala miaia* (bonne cervelle), à quelqu'un qui manque de bon sens ; *kala ksemberðemata* (bon "désempêchement"), à quelqu'un qui se trouve dans une situation trop compliquée .

risquent sur le plan strictement dénominatif de troubler la compréhension de leur référent exact, étant donné que tout vœu est forcément le produit à la fois de la situation et de l'interaction. Mais la motivation de cette dénomination consiste à mettre en évidence la *prédominance* d'un des deux facteurs (situationnel et interactionnel) sur l'autre dans la formulation du vœu. La réalité conversationnelle suggère en effet de distinguer — plutôt que d'opposer, puisqu'il peut y avoir recouplement entre les deux catégories —, d'une part des vœux qui sont provoqués principalement par la situation, c'est-à-dire le contexte extralinguistique, et d'autre part des vœux qui sont déclenchés essentiellement par l'interaction, lorsque c'est le contexte conversationnel qui est à l'origine de leur formulation. Si, concernant les choix terminologiques, cette distinction typologique est focalisée sur la source de la formulation votive, je tenterai par la suite de montrer qu'elle repose aussi et surtout sur des spécificités pragmatiques qui caractérisent chaque type de vœux.

4.1. Les vœux “situationnels”

Les vœux “situationnels” constituent des énoncés votifs fortement ritualisés, et représentent des solutions verbales toutes faites et largement stéréotypées que la langue — française ou grecque — met à la disposition des locuteurs, afin qu'ils les formulent lors de situations sociales spécifiques, souvent émotionnellement chargées. Ces événements extra-conversationnels, imposant ou encourageant simplement la formulation votive, ont pour principale caractéristique commune de marquer un changement positif ou négatif dans la linéarité temporelle de la vie individuelle ou collective²⁷. Lors de ces situations, qui sont dans leur majorité assez cérémonielles (nouvel an, fêtes, anniversaire, mariage, naissance, etc.), “quelque chose” doit en principe être dit par les locuteurs, et échangé de préférence entre eux, et il existe dans ce but au moins une formule votive spécifique pour chacune de ces circonstances (par exemple, *bonne année/ kali xronia*, pour le nouvel an), qui constitue l'énoncé approprié, et plus ou moins attendu par les interactants dans ce contexte.

²⁷ Le vœu “situationnel” ferait ainsi partie du «vaste cycle des rituels qui conduisent l'individu de la vie à la mort — pour parler en termes sociaux du berceau à la tombe —, à travers les différents âges de la vie. Au sein de ce vaste cycle se lovent des cycles de plus petite ampleur, mais tous tendent vers le même but, faire passer d'un état social à l'autre par des moments de rupture avec le quotidien» (Segalen 1998 : 40).

Les formules dites “situationnelles” sont donc destinées à offrir aux locuteurs des moyens rituels préfabriqués leur permettant d’une part de se comporter avec succès dans différentes situations communicatives — en fournissant l’énoncé approprié au contexte —, et d’autre part de verbaliser, sans trop d’investissement affectif, leurs sentiments. La formulation de ces expressions est en contrepartie assez contraignante, créant chez les interactants une attente plus ou moins forte, qui risque en cas d’insatisfaction votive de provoquer leur déception et leur incompréhension, avec des conséquences socio-relationnelles plus ou moins considérables.

Ainsi, les expressions “situationnelles” doivent être formulées de préférence lors de la première rencontre entre les interactants par rapport à l’échéance concernée, et généralement à l’ouverture de l’interaction, cette “condition d’emplacement” leur étant spécifique — quitte à être par la suite réitérées, du moins pour certaines d’entre elles, à d’autres moments du texte conversationnel, c’est-à-dire dans le corps de l’interaction (souvent à l’occasion d’un toast, cette activité verbale étant particulièrement propice à l’énonciation et la reprise votives), ainsi que dans la séquence de clôture.

L’emploi des vœux “situationnels” est chargé, non seulement d’une valeur relationnelle, mais aussi d’une fonction sociale importante, car le locuteur exprime à travers leur formulation, outre son désir de valoriser son interlocuteur, une certaine adhésion, plus ou moins conventionnelle, plus ou moins “investie”, aux normes rituelles et aux valeurs culturelles de sa communauté d’appartenance, témoignant de cette manière qu’il possède la compétence socio-culturelle nécessaire aux interactions communicatives. Grâce à l’exercice de ce rituel votif, qui constitue une sorte de manifestation de “politesse sociale”, le locuteur, tout en confirmant et en renforçant les liens de solidarité qui l’unissent aux autres membres de sa communauté, maintient et intensifie ceux qui l’attachent à sa société, à travers ce signe votif de reconnaissance mutuelle entre les interactants, preuve de leur appartenance commune et complice au même groupe, au même univers culturel, connu et respecté par tous.

4.2. Les vœux “interactionnels”

Contrairement aux vœux “situationnels”, dont la formulation semble être le résultat d’un impératif social, les vœux “interactionnels”

correspondent à des expressions votives dont l'énonciation, loin de provenir d'un besoin d'adaptation à des situations sociales, répond plutôt à des exigences interactionnelles. Le locuteur les produit en effet plus ou moins facultativement, afin de clore l'interaction de manière optimiste — à travers l'expression d'une pensée bienveillante pour l'avenir de son interlocuteur —, et de contribuer ainsi à faciliter la séparation entraînée par la fin de l'échange communicatif. Ainsi, le locuteur formule en fonction du contexte, du cotexte, et de son interlocuteur, l'expression qui lui semble la plus appropriée. La nature des relations interpersonnelles qui existent entre les interactants est déterminante de ce point de vue, et le locuteur a le choix entre des expressions plus ou moins formelles et des expressions plus ou moins personnalisées, étant donné que le paradigme de ce type de vœux est presque infiniment ouvert, favorisant la créativité sémantique.

Les vœux “interactionnels” ont donc comme fonction principale de participer à la réalisation euphorique de la séquence de clôture, et possèdent une forte valeur relationnelle, puisqu'ils contribuent à ménager les faces des interactants durant ce moment conversationnel délicat, qui signifie l'interruption momentanée de leur histoire conversationnelle. La production des vœux “interactionnels” est toutefois largement optionnelle, puisque, dans le but d'achever l'interaction, les locuteurs ont le choix entre plusieurs actes rituels, dont principalement les salutations finales. Ces deux actes clôturants, qui peuvent rivaliser ou cohabiter au sein de la même intervention, ou du moins à l'intérieur du même échange²⁸, représentent les deux moyens rituels principaux mis au service des locuteurs, afin que ceux-ci puissent mettre fin à l'interaction et présenter leurs “adieux” mutuels :

Les adieux résument l'effet de la rencontre sur les relations, et en indiquent l'évolution possible. [...] La chaleur des adieux rachète le tort que va causer la séparation à venir. [...] Les adieux permettent de clore la rencontre sans ambiguïté. Une autre utilité [...] des adieux est de présenter des circonstances atténuantes : [...] les raisons qui les obligent à interrompre leurs manifestations d'amitié. Grâce à ces excuses, ils peuvent garder l'impression d'une certaine chaleur dans leurs relations, quoi qu'il en soit en réalité (Goffman 1974 : 39-40).

Étant donné le caractère pragmatiquement hybride du vœu, il serait possible d'ajouter à sa définition générique proposée plus haut une double définition complémentaire, permettant de nuancer le fonctionnement

²⁸ «Les souhaits peuvent se combiner avec les salutations ou les remplacer. S'ils se combinent avec les salutations, ils peuvent soit les suivre soit les précéder. [...] A : Bon week-end! Reposez-vous bien, hein et à lundi! [...] A : Au r'voir Claude, bonne soirée! B : Bonne soirée à toi aussi, au r'voir!» (André-Larochebouvy 1984: 101).

pragmatique complexe de cet acte de langage. Le vœu englobe donc, d'une part, des énoncés stéréotypés et contraignants que le locuteur doit formuler dans des circonstances spécifiques et généralement au début de l'interaction, et d'autre part, des énoncés que le locuteur choisit de produire afin de clore l'interaction de manière plus positive, facilitant sa séparation d'avec son interlocuteur.

Cette typologie générale des vœux se précisera davantage et en même temps se complexifiera, lorsqu'on examinera de manière plus approfondie le fonctionnement du vœu à l'intérieur des ethnolectes français et grec. En effet, si cette distinction pragmatique, au sein du même acte de langage, entre vœux "situationnels" et vœux "interactionnels" s'opère intraculturellement dans les deux langues, elle se réalise différemment dans chacune d'entre elles. Bien que les deux types de vœux soient attestés aussi bien en français qu'en grec, ils sont différemment répartis à l'intérieur de chaque ethnolecte et obéissent à des conditions d'emploi différentes, culturellement spécifiques. Au cours des descriptions ethnolectales, la perception du vœu en tant qu'acte de langage risque donc de s'enrichir considérablement, voire de se modifier radicalement par certains aspects : si, dans cette définition générale du vœu, ont été retenus deux types de vœux que l'on retrouve dans les deux langues (similitude constituant une certaine base d'universalité permettant la mise en place de l'objet d'analyse), on constate, en grec, l'existence d'un troisième type d'expressions votives, appelées "métadiscursives"²⁹, qui constituent — par rapport au français du moins où ce phénomène est inexistant — une spécificité votive grecque, susceptible de modifier la vision de cet acte de langage.

Après avoir proposé une définition générale du vœu comme acte de langage, en dégageant ses valeurs pratiques et ses "conditions de réussite" principales, on entreprendra, dans les trois chapitres suivants, une description plus approfondie de la réalisation du vœu dans les ethnolectes français et grec, dans le but notamment de relever les variations qui affectent son fonctionnement. La mise à jour de ces variations montre que le vœu n'est pas un acte universel mais culturellement déterminé, sa définition ne pouvant être conçue qu'à l'intérieur d'une communauté discursive donnée. Cet acte de langage est donc autrement nuancé en

²⁹ Sur les vœux "métadiscursifs" du grec, voir ch. 5.

français et en grec, malgré les similitudes que présentent incontestablement les deux systèmes interactionnels.